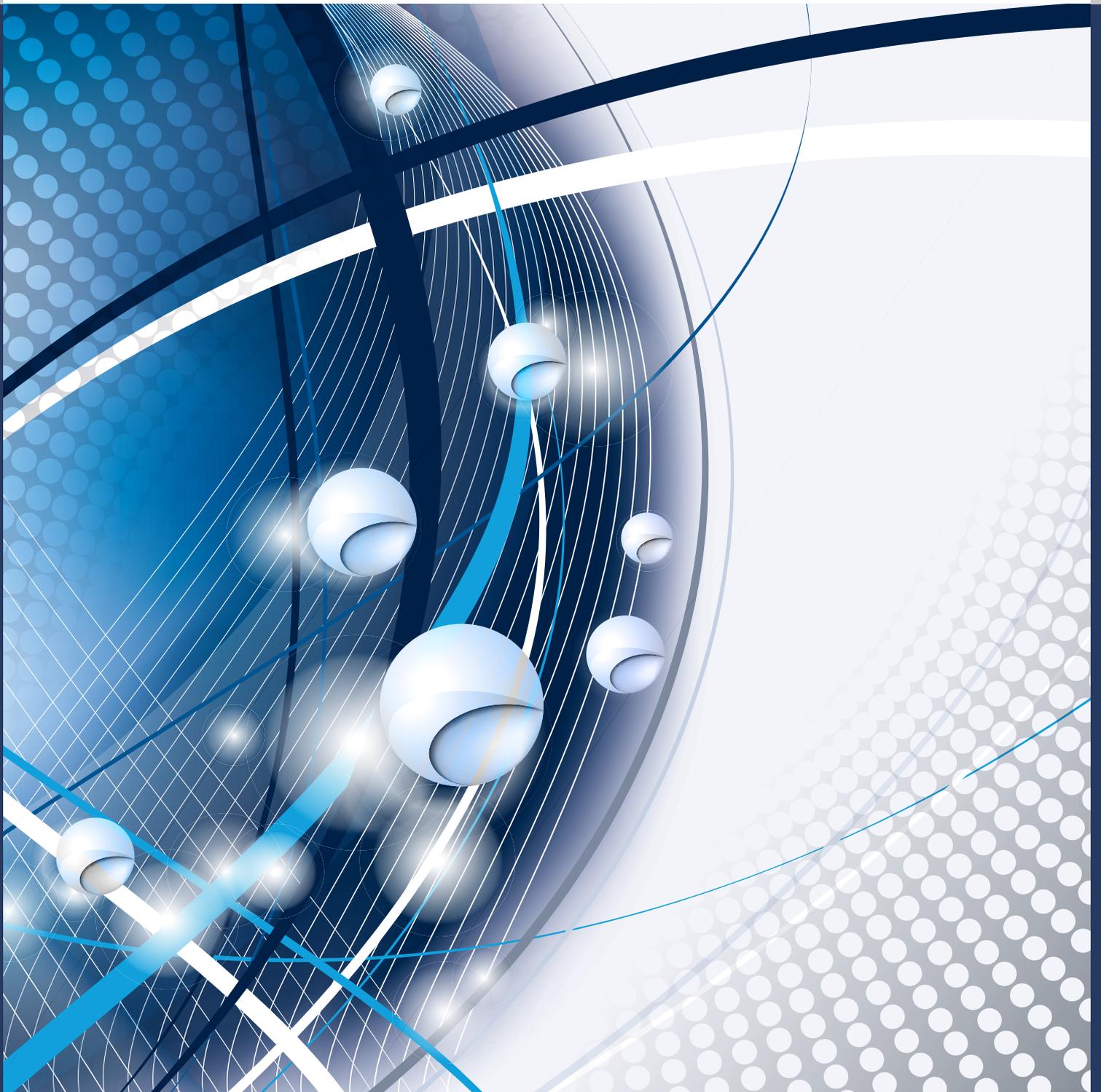


RAPPORT FINANCIER



Rapport de Gestion

Mesdames, Messieurs et Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous réunir en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des statuts, et de la Loi 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée par la Loi 20-05, notamment ses titres IV ET V et de leurs articles 107 et suivants et des articles 29 et suivants des statuts BMCE Bank, pour vous rendre compte de l'activité de BMCE Bank au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la Loi ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur sont tenus à la disposition des actionnaires dans les délais impartis.

ACTIVITE ET RESULTATS DE LA BANQUE AU 31 DECEMBRE 2012

1. Performances Financières du Groupe BMCE Bank au 31 Décembre 2012

◆ Réalisations Financières du Groupe BMCE Bank

Le total bilan du Groupe BMCE Bank s'est établi, au 31 décembre 2012, à 231 MMDH contre 208 MMDH en 2011, soit une hausse de +11%, l'encours des crédits consolidés progressant, pour sa part, de +14%, de 121,3 MMDH en 2011 à 138,8 MMDH en 2012.

L'année 2012 a été marquée par le renforcement des Fonds Propres durs de la Banque suite à une augmentation de capital réservée aux actionnaires de référence pour un montant global de +1,5 MMDH permettant à la Banque d'inscrire ses ratios de Tier one et de solvabilité au-delà de 9% et 12% respectivement.

Les capitaux propres part du Groupe BMCE Bank s'élèvent ainsi à 14 260 MDH au 31 décembre 2012 contre 12 429 MDH en 2011, en progression de +15%.

Le périmètre de consolidation a été marqué en 2012 par le renforcement dans le capital du Groupe Bank Of Africa de 59% à 65% et la sortie de Casablanca Finance Markets.

Enfin, les titres de participations ont progressé de +0,7MMDH en 2012 suite à (i) l'augmentation de la part de la Banque dans le capital du Groupe BOA, (ii) le renforcement des capitaux propres de BBI Plc de 8 M£ et (iii) l'augmentation de capital de BMCE International Madrid à hauteur de 10,8 M€, parallèlement à une remontée de dividendes de montant équivalent.

Concernant les réalisations financières consolidées, le Produit Net Bancaire atteint 9 018 MDH en 2012 contre 8 140 MDH en 2011, soit une progression de +10,8% plus soutenue que celle des charges générales d'exploitation, en hausse de +6,1%, induisant ainsi une amélioration du coefficient d'exploitation de 2,6 points à 60,3% en 2012 contre 62,9% en 2011.

Le Résultat Brut d'Exploitation enregistre ainsi une hausse de +18,8%, s'élevant à 3 583 MDH au 31 décembre 2012.

Le coût du risque affiche, pour sa part, une hausse de +27% à 1 107 MDH en 2012 contre 872 MDH l'année dernière, essen-

tiellement en raison de l'effort de provisionnement consenti au niveau de BMCE Bank SA et de l'augmentation du coût de risque au niveau du Groupe BOA.

Le Résultat Net Part du Groupe - RNPG - ressort en hausse de +8,6% s'établissant ainsi à 923 MDH au 31 décembre 2012, contre 850 MDH au 31 décembre 2011.

Le RNPG a été impacté en 2012 par une charge exceptionnelle de 323 MDH nette d'impôts liée à l'impact fiscal et à la contribution à la cohésion sociale.

Hors cette charge fiscale exceptionnelle, le RNPG aurait enregistré une progression de +47% à 1 246 MDH en 2012.

◆ Contribution des Filiales au Résultat Part de Groupe

Les contributions au RNPG par filiale se présentent comme suit :

Contributions Consolidées	Résultats Net PDG			Part	
	2012	2011	Var	2012	2011
ACTIVITES AU MAROC	470 403	551 238	-15%	51%	65%
Retraitées de l'impact fiscal en 2012	793 403	551 239	44%	64%	
BMCE Bank SA	285 945	342 440	-16%	31%	40%
Retraite de l'impact fiscal en 2012	608 945	342 440	78%	49%	
ACTIVITES FILIALISEES	184 458	208 799	-12%	20%	25%
SFS	114 448	152 807	-25%	12%	18%
GABA	43 573	37 843	15%	5%	4%
Autres	26 437	18 149	46%	3%	2%
ACTIVITES A L'ETRANGER	452 748	298 960	51%	49%	35%
Europe	50 424	-10 723	570	5%	-1%
Afrique	402 324	309 683	30%	44%	36%
Résultat Net Part du Group	923 152	850 198	8,6%	100%	100%
Retraité de l'impact fiscal en 2012	1 246 152	850 199	47%	100%	

En 2012, la contribution des activités au Maroc - hors impact fiscal - représente 64% du RNPG, contre 36% pour les activités à l'international.

La contribution de la Banque représente, pour sa part, près de 50% du RNPG contre 15% pour les autres activités au Maroc dont près de 10% pour les filiales financières spécialisées.

Par ailleurs, les activités à l'international enregistrent une nette hausse de leur contribution au RNPG, de +51%, de près de 300 MDH à 453 MDH et ce, grâce à (i) une nette amélioration de la contribution des activités européennes suite au résultat positif enregistré par BBI Londres de +17 MDH en 2012 contre -51 MDH en 2011 et (ii) une progression de la contribution africaine de +30%.

La contribution du Groupe Bank of Africa - détenu à hauteur de 65% en 2012 contre 59% en 2011 - ressort à 336 MDH contre 250 MDH en 2011, en progression de 34%, et représentant 27% du RNPG normatif, retraité de l'impact fiscal exceptionnel.

RÉSULTATS ET CONTRIBUTIONS DES ACTIVITÉS AGRÉGÉES

2. BMCE Bank - Activité Agrégée

Le total bilan agrégé de la Banque a atteint 167 MMDH à fin décembre 2012 contre 149 MMDH à fin décembre 2011, soit une hausse de +12,3%.

Concernant les réalisations financières de la Banque au Maroc - comptes sociaux -, le PNB agrégé a enregistré une hausse de +13% passant de 4 063 MDH à fin décembre 2011 à 4 591 MDH

à fin décembre 2012, tiré essentiellement par la progression du PNB généré par les activités commerciales - Réseau Part/Pros et Entreprises - de +10,5%, et de la hausse des dividendes perçus, s'élevant à 451 MDH en 2012 contre 237 MDH en 2011.

Le RBE s'est apprécié de +41,5%, de 1 301 MDH à fin décembre 2011 à 1 841 MDH à fin décembre 2012, tiré par une hausse du PNB (+13%) plus importante que celle des charges générales d'exploitation de +5,5%. Le coefficient d'exploitation s'établit à 60,6% à fin décembre 2012 contre 64,9% à fin décembre 2011, en baisse de -4,3p%.

La hausse des frais généraux de 5,5% s'explique par (i) une progression des charges du personnel de +4,0% - impactée par le provisionnement, pour la première fois, de la charge liée à l'intéressement du personnel au titre de l'exercice 2012, et distribuée en 2013 - et (ii) la hausse des charges d'exploitation - hors amortissements - de +4,4% passant de 1043 MDH à 1089 MDH.

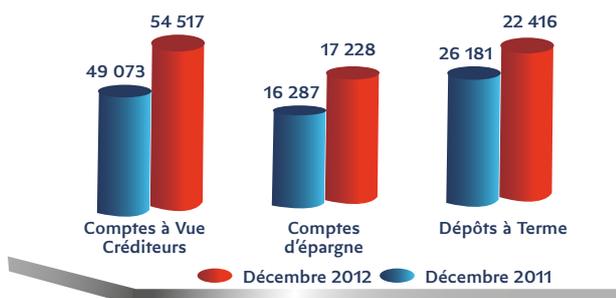
En définitive, le résultat net agrégé de BMCE Bank croit de +31%, atteignant ainsi 713 MDH à fin décembre 2012 contre 545 MDH à fin décembre 2011. Le résultat net agrégé a été impacté en 2012 par une charge exceptionnelle de 323 MDH nette d'impôts liée à l'impact fiscal et à la contribution à la cohésion sociale.

Hors cette charge fiscale exceptionnelle, le résultat net agrégé aurait enregistré une progression de +90% à 1 036 MDH.

◆ Elements d'Activité de la Banque au Maroc

• Dépôts de la clientèle

EVOLUTION DES DÉPÔTS PAR TYPE (MDH)



Les ressources clientèle de l'activité Maroc se sont accrues de +3,4% passant de 93,7 MMDH à fin décembre 2011 à 96,9 MMDH à fin décembre 2012, contre +2,3% pour le secteur.

Les encours comptes chèques ont enregistré une progression de +5,6% (+2 MMDH), passant de 36 MMDH à 38 MMDH à fin décembre 2012.

Les comptes sur carnets ont évolué de +5,8%, s'établissant à 17,2 MMDH à fin décembre 2012 contre 16,3 MMDH à fin décembre 2011.

Les comptes à terme ont connu une baisse de -14,4% soit -3,7 MMDH, compensée par un recours plus important aux certificats de dépôts (+2,7 MMDH) pour atteindre 10 MMDH au 31 décembre 2012.

En incluant les certificats de dépôts, la progression des dépôts globaux ressort à +5,8% contre +2,2% pour le secteur.

Parts de Marché par Type de Dépôts



La part de marché de BMCE Bank en dépôts globaux a connu une hausse, passant de 14,35% à fin décembre 2011 à 14,78% à fin décembre 2012.

Par type de dépôts, les parts de marché se présentent comme suit :

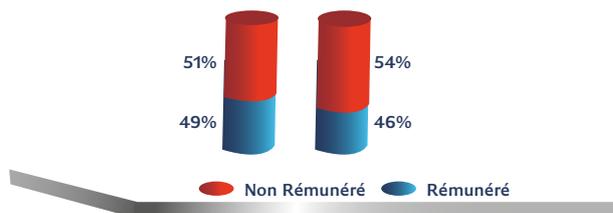
- La part de marché des comptes chèques ressort à 13,93%, en hausse de +0,13p%.

- Les comptes courants ont vu leur part de marché évoluer de +2,73p%, affichant ainsi 14,29% à fin décembre 2012 contre 11,56% à fin décembre 2011.

- La part de marché des comptes sur carnet s'établit à 18,84% à fin décembre 2012 contre 19,25% en 2011.

- Enfin, les dépôts à terme affichent une part de marché en régression de -1,89p% passant de 16,59% à fin décembre 2011 à 14,70% à fin décembre 2012. Toutefois, la part de marché des certificats de dépôts a progressé à 15,22% à fin décembre 2012 contre 11,89% en 2011.

Structure des Ressources



En termes de structure des dépôts et en incluant l'encours des certificats de dépôts émis par la Banque, la part des dépôts rémunérés a baissé par rapport à 2011, représentant ainsi près de 46% du total des ressources à fin décembre 2012 contre 49% l'année dernière.

• Créances sur la clientèle

Les crédits globaux progressent de +6,1% s'établissant à 93,5 MMDH à fin décembre 2012 contre 88,2 MMDH à fin décembre 2011, contre +5,1% pour le secteur. Hors sociétés de financement, les crédits sur la clientèle évoluent de +9,4% contre +5,4% pour le secteur, avec une hausse de la part de marché passant de 12,62% en 2011 à 13,03% en 2012.

La baisse des encours des crédits aux sociétés de financement de -21%, est liée à la transformation d'une partie des prêts financiers aux SDF en obligations, dans le cadre des mesures arrêtées par la Banque pour l'optimisation des Fonds propres et de la liquidité.

La croissance des crédits à la clientèle s'explique par les variations suivantes :

- La hausse des crédits aux entreprises de +10,9%, passant de 46,6 MMDH à 51,7 MMDH à fin décembre 2012.

- La progression des crédits aux particuliers de +10,3% affichant 27,8 MMDH contre 25,3 MMDH à fin 2011. Cette évolution est tirée par la hausse des crédits immobiliers particuliers de +11% soit +2 MMDH et par la hausse des encours des crédits à la consommation de +8% entre 2011 et 2012.

Parts de Marché par Type de Crédits



La part de marché des crédits globaux - y compris les sociétés de financement - s'inscrit en hausse de +0,11p% à 13,21% en 2012 contre 13,10% en 2011 :

- La part de marché des crédits de trésorerie et à l'équipement a enregistré une hausse de +0,94p%, passant de 11,22% à fin décembre 2011 à 12,15% à fin décembre 2012.

- Les crédits de financement de la promotion immobilière affichent une part de marché de 14,61% en 2012 contre 13,61% en 2011;

- La part de marché des crédits à la consommation ressort à 18,07% à fin 2012 contre 18,45% à fin 2011, en recul de -0,38p%.

- Les crédits immobiliers aux particuliers ont vu leur part de marché s'améliorer, passant de 13,51% à 13,64% à fin décembre 2012.

◆ Produit Net Bancaire

Evolution du PNB (MDH)



A fin décembre 2012, le PNB agrégé de BMCE Bank s'est élevé à 4 591 MDH contre 4 063 MDH à fin décembre 2011, soit +13%; une progression tirée par :

- i) L'évolution de la marge d'intérêt de +11%.
- ii) La progression de la marge sur commissions de +9%.
- iii) La hausse substantielle des revenus sur titres de participations, passant de 237 MDH en 2011 à 450 MDH en 2012

• Marge d'intérêts

La marge d'intérêts enregistre une hausse de +11% par rapport à décembre 2011, passant de 2 463 MDH à 2 729 MDH à fin décembre 2012.

L'évolution de la marge d'intérêt clientèle s'explique par :

- La croissance des encours moyens des crédits de +7,2% (5,7MMDH) conjuguée à une hausse du rendement moyen de 6 points de base (5,49% en 2012 contre 5,43% en 2011)

- Et la baisse du coût des ressources à 1,96% en 2012 contre 2,07% en 2011 (soit -11 pdb) en raison de la baisse des encours moyens des dépôts rémunérés de près de 2 MMDH.

Le gap de trésorerie entre l'évolution des crédits et celle des dépôts a ainsi été financé par (i) la levée des certificats de dépôts (+2,7 MMDH), (ii) la cession d'une partie des encours en OPCVM (3 MMDH) et (iii) le recours au marché monétaire.

• Marge sur commissions

La marge sur commissions affiche une progression de +8,6%, passant de 615 MDH à fin décembre 2011 à 668 MDH à fin décembre 2012. Une hausse qui s'explique par :

- Les commissions perçues sur «les frais de tenue de compte, packages et monétiques» ont connu une progression de +11,6% pour s'élever à 259 MDH en 2012 contre 232 MDH en 2011. Cette progression est en ligne avec l'évolution des ouvertures de comptes (+201 000 comptes) qui sont passées de 2 045 000 à 2 246 000 comptes. Aussi, les redevances perçues sur les packages ont évolué de +19,3 MDH entre 2011 et 2012 en raison de l'augmentation du stock des packages commercialisés de +29%.

Concernant les commissions monétiques, elles ont progressé de +7 MDH, grâce à l'effet de la nouvelle tarification appliquée à la clientèle depuis juin 2011.

- Les commissions sur les crédits ont évolué de +29%, passant de 29 MDH à fin décembre 2011 à 38 MDH à fin décembre 2012, suite à la reprise des revenus de Project Finance et d'arrangement clientèle qui ont quasi doublé à 15 MDH en 2012 contre 7 MDH à fin 2011.

- Les commissions perçues sur l'activité de change manuel se sont accrues de +6,8%, passant ainsi de 70 MDH en 2011 à 75 MDH en 2012,

- Les commissions de bancassurance s'élèvent à 36,5 MDH à fin décembre 2012 contre 31 MDH à fin décembre 2011, en hausse de +19%.

Evolution des Commissions par Type (MDH)



• Résultat des opérations de marché

Le résultat comptable sur les opérations de marché s'est établi à 840 MDH à fin décembre 2012 contre 860 MDH à fin décembre 2011, en baisse de -2,4%.

Le résultat des opérations de marché s'explique par la baisse du rendement du portefeuille des OPCVM obligataires passant de 3,8% à 3,6% à fin 2012 dans un contexte haussier des taux.

Le résultat des opérations de marché a été également impacté par la contre performance de la SICAV Maroc Valeurs qui a enregistré une moins value latente de -37 MDH à fin 2012 contre -43 MDH à fin 2011.

• Autres produits et charges bancaires

Les autres produits bancaires ont été tirés par la hausse substantielle des dividendes perçus sur participations de 237 MDH en 2011 à 451 MDH en 2012, suite principalement à (i) la constatation de dividendes de 12 M€ de BMCE Madrid, (ii) la hausse des dividendes perçus du Groupe BOA, à 90 MDH contre 34 MDH en 2011, et (iii) la progression des dividendes perçus de la filiale Locasom, passant de 15 MDH à 36 MDH en 2012.

Par ailleurs, les charges liées au fonds de garantie ont progressé de 7% entre fin décembre 2012 et fin décembre 2011.

◆ Résultat des Opérations sur Immobilisations Financières

Le résultat des opérations sur immobilisations financières s'élève à +11 MDH à fin décembre 2012 contre -135 MDH à fin décembre 2011, en raison de :

- La constatation des dotations aux provisions en 2012 de -57 MDH (essentiellement RISMA pour 24 MDH et HANOUTY pour 21 MDH)

- Et la reprise de provisions pour un montant de +24,4 MDH liée principalement à la participation BBI Plc (+17MDH).

Par ailleurs, la cession des deux participations VISA & MASTERCARD a donné lieu à une plus value de 45 MDH, améliorant ainsi le résultat des immobilisations financières à +11 MDH.

◆ Charges Générales d'Exploitation

Les charges générales d'exploitation s'établissent à 2 781 MDH à fin décembre 2012 contre 2 636 MDH à fin décembre 2011, soit une progression de près de +5,5%. Cette hausse s'explique :

i) D'une part, par l'évolution des charges du personnel de +4,0%, à 1 331 MDH en 2012 contre 1 280 MDH en 2011, suite notamment à la constatation pour la première fois, d'une charge à payer liée à l'intéressement du personnel au titre de l'exercice 2012, pour 90 MDH et distribuable en 2013. Hors cette charge à payer, les charges du personnel ressortent en baisse de -3,1% et les charges générales d'exploitation ressortent en progression de +2%.

Les effectifs de la Banque sont en baisse pour la deuxième année consécutive, de 47 collaborateurs en 2012 passant de 4 941 au 31 décembre 2011 à 4 894 collaborateurs au 31 décembre 2012, contre 5 027 à fin 2010.

ii) D'autre part, par la progression des autres charges d'exploitation de +4,4% (+46 MDH), passant de 1 043 MDH à 1 089 MDH, impactée essentiellement par des éléments exceptionnels tels que la prise en charge du loyer du local de « Juxon House

» courant 2012 pour un montant de 20 MDH, et la constatation des honoraires de l'activité de recouvrement assurée par la filiale RM Experts sur une année pleine, contre un semestre seulement en 2011 - activité filialisée opérationnellement au cours du 2nd semestre de l'année dernière.

En termes de développement du Réseau, l'année 2012 a vu l'ouverture de 8 nouvelles agences, portant le réseau à 628 agences à fin 2012 contre 620 agences en 2011.

Le coefficient d'exploitation s'est nettement amélioré à fin décembre 2012 pour s'établir à 60,6% contre 64,9% à fin décembre 2011. Hors la provision constituée au niveau des charges du personnel, le CEX retraité ressort à 58,6%.

◆ Coût du Risque

A fin décembre 2012, les créances en souffrance concernant l'activité Maroc s'élèvent à 4 217 MDH en 2012 contre 4 349 MDH en 2011.

L'encours des provisions pour créances en souffrance est passé de 2 933 MDH à fin décembre 2011 à 3 021 MDH à fin décembre 2012, en progression de +3%.

Le taux de couverture des créances est passé de 67,4% à 71,6% à fin décembre 2012. De même, le taux de contentieux s'est inscrit en baisse, passant ainsi de 4,93% à fin décembre 2011 à 4,53% à fin décembre 2012.

Par ailleurs, le coût du risque net clientèle passe de -308 MDH à fin décembre 2011 à -376 MDH à fin décembre 2012. En intégrant la PRG constituée pour un montant de 137 MDH en net et de 217 MDH en brut-, le coût de risque global s'établit à -593 MDH, soit un coût du risque global clientèle de l'exercice de 0,63%.

◆ Résultat Net

A fin décembre 2012, le résultat courant agrégé s'établit à 1 328 MDH contre 838 MDH à fin décembre 2011, soit une hausse de 58%.

Après constatation d'une charge d'impôts sur les sociétés de 227 MDH, et d'un résultat non courant de -387 MDH en 2012 relatif à l'impact fiscal brut, le résultat net agrégé ressort à 713 MDH contre 545 MDH en 2011, soit une hausse de +31%.

Le résultat net retraité du résultat non courant de -387 MDH ressort à 1 036 MDH à fin 2012, en évolution de +90%.

◆ Services Financiers Spécialisés

Contributions	PNB			Charges Générales d'Exploitation			RNPG		
	En MDH	2012	2011	Var	2012	2011	Var	2012	2011
SFS	621 178	653 342	-4,92%	-155 288	-145 168	6,97%	114 448	152 807	-25,10%
Salafin	249 497	272 639	-8,49%	-72 817	-69 333	5,03%	70 479	63 373	11,21%
Maghrebail	306 369	338 967	-9,62%	-62 508	-60 177	3,87%	45 485	73 401	-38,03%
Maroc factoring	65 512	41 736	56,49%	-15 795	-13 569	16,41%	-3 239	16 198	-120,00%
RM Experts				-4 168	-2 089	99,52%	-4 905	-4 905	12,88%
Heuler Hermes Acmar							5 996	4 740	26,50%

La filière Services Financiers Spécialisés a enregistré une baisse de -25% de sa contribution au RNPG en 2012, ainsi qu'une baisse de sa contribution au PNB du Groupe de -5%.

Salafin a enregistré une baisse de -8,5% de sa contribution au PNB consolidé, passant de 272,6 MDH au 31 décembre 2011,

à 249,5 MDH au 31 décembre 2012. Le PNB social enregistre un repli de -20% sur la même période suite au recul des encours moyens des crédits de -14% et à la baisse des revenus en leasing de 30% en rapport avec le changement de la réglementation sur la LOA.

Cependant sa contribution au RNPG a enregistré une hausse de 11,2%, passant de 63,4 MDH à 70,5 MDH. Le résultat social de la filiale s'élève à 92,1 MDH contre 93,1 MDH en 2011, soit une légère baisse de -1%.

Maghrébaïl a vu son PNB social reculer de -13,1%. En termes de résultat net, la contribution de Maghrébaïl au RNPG s'est repliée de -38%, passant de 73,4 MDH à 45,5 MDH. Le résultat social de Maghrébaïl a, quant à lui, marqué un recul de -33%.

La contribution de Maroc Factoring au RNPG s'est inscrite en baisse, passant de 16,2 MDH à fin décembre 2011 à -3,2 MDH au 31 décembre 2012. Le résultat social de Maroc Factoring a régressé de -50%, passant de 11,2 MDH fin décembre 2011 à 5,5 MDH à fin décembre 2012.

RM Experts, filiale créée en 2011 et spécialisée dans le recouvrement des créances, a enregistré un résultat social de +5,8 MDH en 2012 contre +1,3 MDH en 2011.

◆ Gestion d'Actifs et Banque d'Affaires - GABA

Contributions	PNB			Charges Générales d'Exploitation			RNPG		
	2012	2011	Var	2012	2011	Var	2012	2011	Var
En MDH									
GABA	211 639	184 886	14,47%	-208 723	-195 785	6,61%	43 573	37 843	15,14%
BMCE Capital Gestion	88 333	77 994	13,26%	-26 361	-21 181	24,46%	31 446	25 980	21,04%
BMCE Capital Bourse	7 548	22 603	-66,61%	-18 273	-19 638	-6,95%	-3 105	-711	-336,71%
BMCE Capital	115 758	84 288	37,34%	-164 089	-154 966	5,89%	15 232	12 090	26%
CFM								483	

La filière Gestion d'Actifs et Banque d'Affaires a enregistré une hausse de 14,5% de sa contribution au PNB consolidé du Groupe BMCE Bank.

La contribution au RNPG s'est inscrite en hausse de +15%, passant de 37,8 MDH au 31 décembre 2011 à 43,6 MDH au 31 décembre 2012.

BMCE Capital Bourse affiche une baisse de -67% de sa contribution au PNB consolidé, passant de 22,6 MDH à 7,5 MDH au 31 décembre 2012.

En termes de RNPG, la contribution de BMCE Capital Bourse s'est établie à -3,1 MDH en 2012 contre -0,7 MDH en 2011.

BMCE Capital Gestion a, pour sa part, marqué une hausse de 20% de son résultat social, à l'instar de sa contribution au RNPG qui ressort en augmentation de 21% à 31,4 MDH au 31 décembre 2012.

Parallèlement, sa contribution au PNB consolidé s'est améliorée de 13,3%, passant de 77,9 MDH à 88,3 MDH.

BMCE Capital a enregistré une hausse de son PNB social de +9%, passant de 200 MDH en 2011 à 218 MDH en 2012.

Le résultat net social ressort à 20,1 MDH au 31 décembre 2012 contre 22,9 MDH une année auparavant.

En termes de contribution au RNPG, elle s'élève à 15,2 MDH au 31 décembre 2012 contre 12 MDH au 31 décembre 2011.

◆ Autres Activités Au Maroc

La filière 'autres activités' du Groupe BMCE Bank regroupe les entités suivantes :

Contributions	PNB			Charges Générales d'Exploitation			RNPG		
	2012	2011	Var	2012	2011	Var	2012	2011	Var
En MDH									
Autres activités	149 712	131 202	14,11%	-80 480	-75 470	6,64%	26 437	18 149	45,67%
Locasom	149 712	131 202	14,11%	-80 480	-75 470	6,64%	22 276	22 463	-0,83%
EAI							-531	-7 072	92,49%
CID							15 632	13 107	19,26%
Hanouty							-10 940	-10 349	-5,71%

Locasom, la filiale dédiée à la location longue durée des véhicules automobiles, a enregistré une contribution de 149,7 MDH au PNB consolidé, en hausse de +14,1% par rapport à 2011.

Sa contribution en termes de charges générales d'exploitation ressort à 80,5 MDH tandis que sa contribution au RNPG s'élève à 22,3 MDH, au même niveau que l'année dernière.

EAI, la filiale technologique créée en joint venture avec RMA Wanya et le Groupe CM-CIC, a enregistré un résultat social de +1,8 MDH. Par ailleurs, la contribution au RNPG est de -0,5 MDH.

Quant à Hanouty Shop, sa contribution au RNPG est négative, soit -10,9 MDH contre -10,3 MDH l'année dernière à la même période.

En comptes sociaux, la filiale a enregistré un résultat de -24 MDH au 31 décembre 2012 contre -22,7 MDH au 31 décembre 2011.

Le CID, filiale détenue à hauteur de 38,9% par la Banque, contribue au RNPG à hauteur de 15,6 MDH.

3. Résultats et Contributions des Activités à l'étranger

Au 31 décembre 2012, les activités à l'international enregistrent une nette hausse de leur contribution au RNPG de +51%, passant de près de 300 MDH à 453 MDH en raison :

i) d'une amélioration significative de la contribution des activités européennes suite au résultat positif enregistré par BBI Plc de +17 MDH en 2012 contre -51 MDH en 2011 et ;

ii) d'une progression de la contribution africaine de +30%. La contribution du Groupe Bank of Africa - détenu à hauteur de 65% en 2012 contre 59% en 2011 - ressort à 336 MDH contre 250 MDH en 2011, en progression de 34%, et représentant 27% du RNPG normatif, retraité de l'impact fiscal exceptionnel.

Contributions	PNB			Charges Générales d'Exploitation			RNPG		
	2012	2011	Var	2012	2011	Var	2012	2011	Var
En MDH									
Activités à l'étranger	4 015 230	3 607 699	11,30%	-2 425 680	-2 226 023	7,05%	452 748	298 960	51,44%
Activités Afrique	3 725 623	3 298 009	12,97%	-2 179 323	-1 937 155	12,50%	402 327	309 683	29,91%
Activités Europe	289 607	309 690	-6,48%	-246 357	-328 868	-25,09%	50 424	-10 723	570,24%

◆ Activités En Europe

BBI Plc a enregistré une baisse de son PNB social de -10,2% à 201,3 MDH. Les charges générales d'exploitation se sont inscrites en recul de -30% à 190 MDH au 31 décembre 2012 contre 271,5 MDH au 31 décembre 2011.

En termes de contribution au RNPG, BBI Plc affiche un résultat positif de 16,6 MDH au 31 décembre 2012, contre -51,2 MDH au 31 décembre 2011.

Le PNB social de BMCE International Madrid a progressé de

+2,6% avec une contribution au PNB consolidé en hausse de +18,7%, passant de 106,2 MDH à 126 MDH.

En termes de RNPG, la contribution de BMCE International Madrid a enregistré une baisse de -16,5%, passant de 40,5 MDH à 33,8 MDH.

Sur cette même période, la contribution de BMCE International Madrid aux charges générales d'exploitation consolidées s'est repliée de -1,9% de 57,3 MDH à 56,3 MDH.

◆ Activités en Afrique

Bank of Africa a vu sa contribution au PNB consolidé évoluer de +12,7%, passant de 3 007 MDH à 3 390 MDH au 31 décembre 2012.

En termes de charges générales d'exploitation, la contribution de BOA s'élève à 2 013 MDH en 2012 contre 1 786 MDH en 2011, en progression de +12,7%.

La contribution de Bank of Africa au RNPG ressort à 336 MDH au 31 décembre 2012 contre 250 MDH l'année dernière, en hausse de +34%.

La contribution de BOA au coût du risque a enregistré une croissance de 20,5%, passant de 303,8 MDH à 366 MDH.

La Congolaise de Banque a enregistré une progression de +15,3% de sa contribution au PNB consolidé, passant de 291,7 MDH à 335,4 MDH.

La contribution de la Congolaise de Banque au RNPG ressort à 27,9 MDH au 31 décembre 2012, contre 27,2 MDH au 31 décembre 2011, enregistrant une hausse de +2,7%.

Enfin, la Banque de Développement du Mali, société consolidée par mise en équivalence, a renforcé sa contribution au RNPG à 38,5 MDH en 2012 contre 32,5 MDH en 2011.

◆ Annexe

• Contributions Consolidées

Contribution au Résultat Net Part Groupe					
	2012	2011	Var	Part 2012	Part 2011
	Retraité de l'impact fiscal			Retraité de l'impact fiscal	
Activités au Maroc	793 404	551 239	-33%	63%	65%
BMCE Bank	608 945	342 440	-44%	48%	40%
Activités Filialisées	184 459	208 799	0%	15%	25%
SFS	114 449	152 807	25%	9%	18%
Salafin	70 480	63 373	-2,7%	6%	7%
Maghrébaïl	45 485	73 401	56%	4%	9%
Maroc Factoring	-3 239	16 198	143%	0%	2%
RM Experts	-4 273	-4 905		0%	-1%
EULER HERMES ACMAR	5 996	4 740	635%	0%	1%
GABA	43 573	37 843	-45%	3%	4%
BMCE Capital	15 232	12 090	21%	1%	1%
BMCE Capital Bourse	-3 105	-711	-102%	0%	0%
BMCE Capital Gestion	31 446	25 980	18%	2%	3%
CFM	0	483	-63%	0%	0%
Autres	26 437	18 149	-16%	2%	2%
Locasom	22 276	22 463	-2,7%	2%	3%
EAI	-531	-7 072	-2,7%	0%	-1%
Hanouty	-10 940	-10 349	27%	-1%	-1%
CID	15 632	13 107	-5,2%	1%	2%
Activités à l'Etranger	452 748	298 960	51%	37%	35%
Europe	50 424	-10 723	96%	4%	-1%
BBi	16 614	-51 229	83%	1%	-6%
BMCE Madrid	33 810	40 506	11%	3%	5%
Afrique	402 324	309 683	19%	33%	36%
BOA	335 893	250 003	18%	28%	29%
LCB	27 937	27 009	16%	2%	3%
BDM	38 495	32 471	36%	3%	4%
Résultat Net PDG	1 246 152	850 199	3,8%	100%	100%

◆ Perspectives de Croissance de la Banque

Dans le cadre du Plan Stratégique de Développement élaboré sur la période 2012-2015, le Groupe BMCE Bank prévoit de consolider sa dynamique de croissance aussi bien :

i) au Maroc, à travers notamment la poursuite de l'extension du réseau de 50 nouvelles agences pour l'année 2013, ii) qu'à l'international, à travers l'optimisation de la présence du Groupe en Europe et la consolidation de ses activités africaines.

Dans un tel contexte de croissance, aussi bien des crédits à l'économie que de la consolidation des participations stratégiques, la Banque a procédé au renforcement de ses fonds propres durs en 2012 de 1,5 MMDH, outre la réalisation de la levée de dette subordonnée pour un montant de 1 MMDH en janvier 2013.

Ces opérations ont permis de consolider le niveau des fonds propres durs de la Banque en inscrivant ses ratios Tier one et de solvabilité au-delà des limites réglementaires.

La Banque s'engage, par ailleurs, à poursuivre ses efforts de rationalisation des charges, et de maîtrise des risques, au Maroc et à l'international.

◆ Gestion Actif / Passif au 31 Décembre 2011

• Risque de Taux

variation des taux d'intérêt de 200 pbs sur la marge d'intérêt et sur la valeur économique des fonds propres ressortent en conformité avec les limites fixées par le Comité ALCO.

En effet, l'impact d'une variation des taux d'intérêt de 200 pb sur la marge d'intérêt est estimé à 122 MDH, soit 2,66% du PNB prévisionnel 2013, inférieur à la limite ALCO fixée à 5%.

La variation de la valeur économique des Fonds Propres face à un choc de taux de 200pbs, est estimé à 108 MDH soit 0,78% des Fonds Propres réglementaires, inférieure à la limite ALCO fixée à 20%.

Le Gap de Taux à horizon 12 mois - Excédent des actifs sur passifs à taux révisable - sur l'année ressort à +9,4 MMDH à fin décembre 2012, contre +12,8 MMDH à fin décembre 2011.

• Risque de Liquidité

Le Coefficient de Liquidité affiche 105,6% au 31 décembre 2012 au dessus de la limite réglementaire.

Le Gap de liquidité à horizon 12 mois enregistre un excédent de liquidité de +7 MMDH à fin décembre 2012 contre +9,9 MMDH à fin décembre 2011.

Résolutions

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et des Rapports des Commissaires aux Comptes, approuve l'ensemble de ces documents dans leur intégralité et sans réserve ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 en constatant que les comptes individuels ainsi que les bilans de l'activité au Maroc, des succursales et des filiales de BMCE Bank, les comptes de résultat (CPC et ESG) les concernant et ainsi arrêtés au 31 décembre 2012, reflètent l'ensemble des opérations de la Banque.

Elle approuve les comptes qui lui ont été présentés.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le résultat agrégé au titre de l'exercice 2012 se présente comme suit :

- Pour l'activité Maroc	: 628 507 263,25 DH
- Pour la succursale de Paris :	
contre-valeur en dirhams de devises	10 447 122,00 DH
- Pour la Succursale BMCE Bank Offshore	
contre-valeur en dirhams de devises	74 112 383,01 DH
- Soit un bénéfice net de	713 066 768,26 DH

En conséquence, l'Assemblée Générale décide d'affecter les résultats dégagés au titre de l'exercice 2012 de la manière suivante :

Bénéfice net	713 066 768,26 DH
- Premier dividende de 6%	107 678 034,00 DH
Reste	605 388 734,26 DH
- Superdividende de 27%	484 551 153,00 DH
Reste	120 837 581,26 DH
- Report de l'exercice précédent	2 373,79 DH
Reste	120 839 955,05 DH
- Réserve extraordinaire	120 800 000,00 DH
Le solde de dirhams à reporter	39 955,05 DH

Le portefeuille de filiales et de titres de participation a généré, au cours de l'exercice 2012, des dividendes de 450 millions de dirhams.

Les dotations nettes aux provisions sur titres de participation se sont chiffrées à 32,8 millions de dirhams.

Bien entendu, l'ensemble de ces éléments a été intégré dans les résultats de l'activité agrégée.

Troisième Résolution

L'Assemblée fixe le dividende à 3,30 dirhams par action dont le paiement, après les retenues

prévues par la loi, sera effectué à partir du 09 Juillet 2013 au Siège Social : 140, Avenue Hassan II à Casablanca, BMCE Capi-

tal Titres. L'encaissement du dividende se réalisera par virement de coupons au profit du compte BMCE Bank ouvert dans les livres de MAROCLEAR.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de l'accomplissement par les Commissaires aux Comptes de la Banque, les cabinets ERNST & YOUNG et FIDAROC GRANT THORNTON, de leur mission au titre de l'exercice 2012 écoulé conformément aux dispositions statutaires, à la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la Loi 20 - 05 relative aux sociétés anonymes et aux dispositions de l'article 72 du Dahir portant loi n° 1-05-178 du 14 février 2006, au titre de leur Rapport Général sur les opérations de l'exercice 2012.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant des articles 56 et suivants de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée relative aux sociétés anonymes et de l'article 26 des statuts, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant global brut des jetons de présence à répartir entre les Administrateurs, pour l'exercice 2012, à 1 545 775,73 DH (un million cinq cent quarante cinq mille sept cent soixante quinze dirhams et soixante treize centimes).

Septième Résolution

Les mandats d'Administrateurs de :

- Monsieur Othman BENJELLOUN (également Président du Conseil d'Administration).

- RMA WATANYA

- Monsieur Amine BOUABID.

parvenant à expiration au terme de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler lesdits mandats pour une nouvelle durée de six exercices venant à expiration lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus total, entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal en vue d'effectuer toutes formalités légales.

Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur Comptes Consolidés



47, rue Aïlal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 060 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de
BMCE BANK
140, Avenue Hassan II
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE Bank), comprenant le bilan au 31 décembre 2012, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 18.413.529 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1.579.461.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe BMCE Bank constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2012, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.7 de l'annexe qui décrit les modalités de dénouement définitif du contrôle fiscal de BMCE Bank qui a eu pour effet la constatation, au cours de l'exercice 2012, d'une charge de KMAD 387.058.

Casablanca, le 20 mai 2013

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON



Faïçal MEKOUAR
Associé

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI
Associé

Résumé des Principes Comptables Appliqués par le Groupe

1. Résumé des Principes Comptables Appliqués par le Groupe

1.1. Normes comptables applicables

Le Groupe BMCE Bank a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1er janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe BMCE BANK sont établis conformément aux normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée. Les normes en question sont « IFRS 10 : Etats financiers consolidés », « IFRS 11 : Partenariats », « IFRS 12 : Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités », « IFRS 13 : Evaluation de la juste valeur » et l'amendement de « l'IAS 19 : Avantages au personnel » supprimant la méthode du Corridor. Pour l'IASB, ces normes sont effectives aux périodes ouvertes à compter du 1er Janvier 2013.

Il est à signaler que l'effet de l'application des normes IFRS 10, 11, 12 et 13 est estimé non significatif sur les comptes du Groupe. Par ailleurs, l'analyse est en cours pour l'estimation de l'impact de l'application de l'amendement de l'IAS 19.

1.2. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le groupe BMCE Bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 31 décembre 2012, aucune filiale du groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les États financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe BMCE Bank sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

Ecart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

Evaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

Au 31 décembre 2012, le groupe a effectué des tests de dépréciation pour s'assurer que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie est toujours inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

La juste valeur, étant le montant auquel on pourrait raisonnablement s'attendre pour la vente d'une UGT, à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des cash flows actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

- Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment;
- Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

- L'approche par les revenus, communément appelée « Discounted Dividend Model », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.
- La méthode des « Discounted Cash flows » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire

d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du groupe.

1.3. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

Les titres détenus par le Groupe peuvent être classés en trois catégories.

Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

Cette catégorie regroupe les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à leur juste valeur en date de clôture et portés au bilan dans la rubrique « actifs ou passifs à la juste valeur par résultat ». Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat de la période dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Il est à signaler que le Groupe n'a pas désigné dès l'origine des actifs et passifs financiers non dérivés à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat conformément à l'option offerte par l'IAS 39.

Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, et assortis d'une maturité fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

Ils sont évalués après leur acquisition au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs. Ils peuvent faire l'objet, le cas échéant, de dépréciations en cas de défaillance de l'émetteur. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Il en est de même en cas de dépréciation.

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans l'agrégat « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Acquisitions et cessions temporaires

Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances »

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

Dépréciations sur prêts et créances et sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, dépréciations sur engagements de financement et de garantie

A chaque date de clôture, le Groupe détermine s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur valeur ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable.

Le groupe apprécie en premier lieu si des indications objectives de dépréciation existent individuellement, pour des actifs individuellement significatifs, de même que individuellement ou collectivement, pour des actifs financiers qui ne sont pas individuellement significatifs.

Si le Groupe détermine qu'il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, significatif ou non, il inclut cet actif dans un Groupe d'actifs financiers représentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- L'existence d'impayés ;
- La connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté ;
- Les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur.

La dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...).

Le Groupe répartit le portefeuille des créances douteuses comme suit :

Créances individuellement significatives : Revue individuelle de chacun des dossiers pour estimer les flux de recouvrement et les positionner dans le temps. La dépréciation en IFRS

correspond à la différence entre l'encours débiteur et la somme des recouvrements attendus actualisés

Les créances non individuellement significatives : La population non couverte de manière individuelle fait l'objet d'une segmentation en classes homogènes de risque et fait l'objet d'un traitement suivant un modèle statistique, fondé sur des données historiques, des flux de recouvrement par année de déclassé approprié à chaque classe homogène des risques.

Les contreparties ne représentant pas des indicateurs de dépréciation

Ces créances font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

L'exercice du jugement expérimenté des métiers ou de la Direction des Risques peut conduire le Groupe à constater des dépréciations collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels, le Groupe établit dans ce sens des watch list qui représentent la liste des comptes à risque.

Les dotations et reprises des dépréciations de valeur des actifs sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque » tandis que la reprise dans le temps des effets de l'actualisation constitue la rémunération comptable des créances dépréciées et est enregistrée en intérêts et produits assimilés au compte de résultat.

Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les « Actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés d'instruments de capitaux propres, sont dépréciés par contrepartie du compte de résultat lorsqu'existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

Le Groupe a défini deux critères de dépréciation non cumulatifs pour les instruments de capitaux propres inscrits au niveau des actifs financiers disponibles à la vente, l'un fondé sur la baisse significative du cours du titre en considérant comme significative une baisse du cours supérieure à 40 % de la valeur d'acquisition, un autre fondé sur la baisse durable à travers l'observation d'une moins value latente sur une année.

Pour les instruments cotés sur un marché actif, la dépréciation est déterminée sur la base du cours coté, pour les instruments non cotés sur la base de la valeur de modèle.

La dépréciation des instruments de capitaux propres est enregistrée au sein du produit net bancaire sous la rubrique « Gains

ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Pour les instruments de dettes, la dépréciation se fait de la même manière que les prêts et créances, soit une dépréciation sur base individuelle en cas d'indices de dépréciation durable et sur base collective en l'absence d'indices de dépréciation.

Compte tenu de la nature du portefeuille, le groupe n'est pas concerné par la dépréciation des instruments de dette.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.
- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BMCE BANK et BANK OF AFRI-CA ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BMCE BANK SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011, la banque ne détenait aucune position en actions propres.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêté, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

h. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « actifs financiers disponibles à la vente »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation (modèles internes d'évaluation présentés dans la note 4.15 sur la juste valeur).

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

i. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisé pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

j. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

k. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.4. Immobilisations

a. Immobilisations Corporelles

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe BMCE Bank, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du groupe BMCE Bank.

Matrice de décomposition retenue par BMCE BANK

	Immeubles : Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe BMCE Bank a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

1. 5. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

Contrats de location simple

Le bien n'est pas comptabilisé à l'actif du preneur. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la période de location.

1. 6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 31 décembre 2012 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1. 7. Avantages au personnel

Classification des avantages au personnel

a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

c. Postérieures à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées (« projected unit credit ») préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

Ils sont amortis en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiaires selon la méthode du corridor.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'amortissement des écarts actuariels et des coûts des services passés ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes

1. 8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BMCE BANK sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1. 9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers.
- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

1. 10. Impôt exigible et différé

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales».

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

1. 11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1. 12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des États financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des États financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

- Les dépréciations (individuelles et collectives) opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

- Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;
- Les provisions pour les avantages au personnel ;
- La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

Etats Financiers Consolidés IFRS

AU 31 DÉCEMBRE 2012

ACTIF	2012	2011
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	9 922 200	6 391 958
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	34 244 677	31 732 316
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	2 795 923	2 330 377
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	21 396 946	23 822 680
Prêts et créances sur la clientèle	138 808 778	121 342 658
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	10 518 941	9 590 911
Actifs d'impôt exigible	215 856	408 979
Actifs d'impôt différé	310 849	321 084
Comptes de régularisation et autres actifs	4 938 775	4 559 041
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	406 928	399 358
Immeubles de placement	614 160	547 099
Immobilisations corporelles	5 131 528	5 064 126
Immobilisations incorporelles	751 455	645 081
Ecarts d'acquisition	832 470	832 470
TOTAL ACTIF	230 889 486	207 988 138

(En milliers de dirhams)

PASSIF	2012	2011
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	67 382	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 614	1 752
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	34 228 166	24 848 609
Dettes envers la clientèle	144 650 757	139 152 010
Titres de créance émis	14 014 898	12 008 860
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt courant	36 296	324 592
Passifs d'impôt différé	983 149	934 127
Comptes de régularisation et autres passifs	13 210 127	8 971 070
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions pour risques et charges	523 235	457 440
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	4 760 333	4 904 381
TOTAL DETTES	212 475 957	191 602 841
Capital et réserves liées	11 981 368	10 451 134
Réserves consolidées	-	-
- Part du Groupe	1 269 541	1 045 085
- Part des minoritaires	3 516 000	3 318 803
Gains ou pertes latents ou différés, part du Groupe	86 129	82 186
Gains ou pertes latents ou différés, part des minoritaires	-18 970	-19 665
Résultat net de l'exercice	-	-
- Part du Groupe	923 152	850 199
- Part des minoritaires	656 309	657 555
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	18 413 529	16 385 297
TOTAL PASSIF	230 889 486	207 988 138

(En milliers de dirhams)

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	2012	2011
Résultat net	1 579 461	1 507 754
Écart de conversion	1 689	-2 912
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	2 949	81 959
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définis		
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	4 638	79 047
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 584 099	1 586 801
Part du Groupe	927 095	953 364
Part des intérêts minoritaires	657 004	633 437

(En milliers de dirhams)

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	2012	2011
Intérêts et produits assimilés	10 822 706	9 667 668
Intérêts et charges assimilés	-4 579 824	-4 095 844
Marge d'intérêts	6 242 882	5 571 824
Commissions perçues	1 846 607	1 703 136
Commissions servies	-320 911	-280 201
Marge sur commissions	1 525 696	1 422 935
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	651 021	702 730
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	150 157	27 075
Résultat des activités de marché	801 178	729 805
Produits des autres activités	781 350	792 174
Charges des autres activités	-333 330	-376 675
Produit Net Bancaire	9 017 776	8 140 063
Charges générales d'exploitation	-4 860 566	-4 588 896
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-573 940	-535 299
Résultat brut d'exploitation	3 583 270	3 015 868
Coût du risque	-1 107 613	-872 214
Résultat d'exploitation	2 475 657	2 143 654
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	65 770	44 590
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-390 484	-6 717
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
Résultat avant impôts	2 150 943	2 181 527
Impôts sur les bénéfices	-571 482	-673 773
Résultat Net	1 579 461	1 507 754
Résultat hors Groupe	656 309	657 555
Résultat Net part du Groupe	923 152	850 199
Résultat par Action (EN MAD)	5,1	4,9
Résultat dilué par Action (EN MAD)	5,1	4,9

(En milliers de dirhams)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES								
Capitaux propres clôture 31.12.2010 corrigés	1 719 514	8 719 711	0	1 972 189	-20 979	12 390 435	3 428 530	15 818 965
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 31.12.2010 corrigés	1 719 514	8 719 711	0	1 972 189	-20 979	12 390 435	3 428 530	15 818 965
Opérations sur capital		11 909		-36 548		-24 639	276 523	251 884
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-510 486		-510 486	-242 559	-753 045
Résultat de l'exercice				850 199		850 199	657 555	1 507 754
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)					106 077	106 077	-24 118	81 959
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (C)					-2 912	-2 912		-2 912
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)	0	0	0	0	103 165	103 165	-24 118	79 047
Variation de périmètre (1)				-177 271		-177 271	-120 522	-297 793
Divers (2)				-202 799		-202 799	-18 716	-221 515
Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés	1 719 514	8 731 620	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 298
Changement de méthodes comptables								
Capitaux propres clôture 31.12.2011 corrigés	1 719 514	8 731 620	0	1 895 284	82 186	12 428 604	3 956 693	16 385 298
Opérations sur capital (3)	75 000	1 455 234		151 846		1 682 080	45 587	1 727 667
Paiements fondés sur des actions								
Opérations sur actions propres								
Dividendes				-530 954		-530 954	-329 259	-860 213
Résultat de l'exercice				923 152		923 152	656 309	1 579 461
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)								
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)					2 254	2 254	695	2 949
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)					1 689	1 689		1 689
Gains ou pertes latents ou différés (E) + (F) + (G)	0	0	0	0	3 943	3 943	695	4 638
Variation de périmètre (4)				-251 218		-251 218	-187 508	-438 726
Divers				4 583		4 583	10 822	15 405
Capitaux propres clôture 31.12.2012	1 794 514	10 186 854	0	2 192 693	86 129	14 260 190	4 153 339	18 413 529

(En milliers de dirhams)

(1) : Variation de périmètre en 2011

Il s'agit essentiellement de l'effet des acquisitions complémentaires au niveau de BOA et LOCASOM, ainsi que des acquisitions réalisées par BOA Group,

(2) : Divers

Il s'agit des corrections opérées en 2011 sur les écarts d'acquisition notamment Hanouty

(3) : Capital et réserves liées au capital

En 2012, BMCE BANK a réalisé une augmentation de capital réservée aux actionnaires de référence de KMAD 1 500 000, Cette augmentation a donné lieu à la création de 7 500 000 actions nouvelles au prix d'émission de 200 MAD, le nominal est de 10 MAD et la prime d'émission de 190 MAD

Création de 7 500 000 actions à la valeur nominale de 10 MAD 75 000

Prime d'émission : 7 500 000 actions avec une prime d'émission de 190 MAD par action. 1 425 000

(4) : Variation de périmètre en 2012

Il s'agit essentiellement de l'effet des acquisitions complémentaires au niveau de BOA ainsi que des acquisitions réalisées par le groupe BOA

Extrait des Notes Annexes aux Etats Financiers Consolidés IFRS

AU 31 DÉCEMBRE 2012

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	2012	2011
Résultat avant impôts	2 150 943	2 181 527
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	3 054 760	2 963 886
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0	0
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	109 300	165 026
+/- Dotations nettes aux provisions	665 231	659 723
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-55 215	-44 591
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-990 901	-1 465 434
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	0	0
+/- Autres mouvements	195 374	95 910
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	2 978 549	2 374 520
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	13 027 531	10 723 883
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-14 814 540	-10 060 593
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-2 343 396	-3 805 482
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	3 581 880	-28 000
- Impôts versés	-602 893	-626 156
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1 151 418	-3 796 348
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	3 978 074	759 699
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-1 093 317	-1 090 685
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-286	-177
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-528 089	-1 298 024
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 621 692	-2 388 886
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	1 096 982	-339 866
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 949 786	703 344
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	3 046 768	363 478
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	57 761	-30 074
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	5 460 911	-1 295 783
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	10 638 001	11 933 784
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	6 391 958	8 033 096
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	4 246 043	3 900 688
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	16 098 912	10 638 001
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	9 854 817	6 391 958
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	6 244 095	4 246 043
Variation de la trésorerie nette	5 460 911	-1 295 783

(En milliers de dirhams)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	MAROC	EUROPE	AFRIQUE
Résultat avant impôts	994 251	66 060	1 090 753
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 786 704	24 487	243 569
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-86 389	284	86 105
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	109 300	0	0
+/- Dotations nettes aux provisions	261 647	28 727	374 857
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-10 157	0	-45 058
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-843 863	-14 178	-132 860
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	0	0	0
+/- Autres mouvements	175 881	34 802	-15 430
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	2 393 123	74 122	511 183
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	10 460 395	-1 049 898	3 617 034
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-14 131 874	55 536	-738 202
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-1 579 885	16 039	-779 550
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	4 819 766	-50 461	-1 187 425
- Impôts versés	-447 704	3 023	-158 212
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-879 302	-1 025 761	753 645
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	2 508 072	-885 579	2 355 581
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-644 483	-11 800	-437 034
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-286	0	0
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-327 339	4 718	-205 468
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-972 108	-7 082	-642 502
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	1 167 095	94 260	-164 373
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 406 465	-31 588	574 909
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	2 573 560	62 672	410 536
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-4 083	27 195	34 649
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	4 105 441	-802 794	2 158 264
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 530 547	1 354 696	6 752 758
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 712 872	85 154	4 593 932
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	817 675	1 269 542	2 158 826
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	6 635 988	551 902	8 911 022
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	3 764 729	-12 496	6 102 584
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 871 259	564 398	2 808 438
Variation de la trésorerie nette	4 105 441	-802 794	2 158 264

(En milliers de dirhams)

MARGE D'INTERETS	2012			2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	8 581 131	2 818 182	5 762 949	7 614 768	2 772 953	4 841 815
Comptes et prêts/emprunts	7 991 041	2 702 532	5 288 509	6 987 941	2 601 939	4 386 002
Opérations de pensions		115 650	-115 650		171 014	-171 014
Opérations de location-financement	590 090	0	590 090	626 827	0	626 827
Opérations interbancaires	730 430	1 018 766	-288 336	729 381	633 259	96 122
Comptes et prêts/emprunts	487 627	969 104	-481 477	524 514	576 358	-51 844
Opérations de pensions	242 803	49 662	193 141	204 867	56 901	147 966
Emprunts émis par le Groupe	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture de résultats futurs	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	0	0	0
Portefeuille de transactions	841 682	742 876	98 806	740 126	689 632	50 494
Titres à revenu fixe	841 682	525 899	315 783	740 126	456 680	283 446
Opérations de pensions			0			0
Prêts/emprunts			0			0
Dettes représentées par un titre	0	216 977	-216 977	0	232 952	-232 952
Actifs disponibles à la vente			0			0
Actifs détenus jusqu'à échéance	669 463		669 463	583 393		583 393
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	10 822 706	4 579 824	6 242 882	9 667 668	4 095 844	5 571 824

(En milliers de dirhams)

COMMISSIONS NETTES	2012			2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations avec les établissements de crédit	741 051	195 633	545 418	640 935	160 602	480 333
avec la clientèle	267 891		267 891	244 679		244 679
sur titres	146 743	125 284	21 459	158 633	99 168	59 465
de change	326 417	70 349	256 068	237 623	61 434	176 189
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
Prestation de services bancaires et financiers	1 105 556	125 278	980 278	1 062 201	119 599	942 602
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	249 979	43 237	206 742	233 288	39 639	193 649
Assurance			-			-
Autres	855 577	82 041	773 536	828 913	79 960	748 953
Produits nets de commissions	1 846 607	320 911	1 525 696	1 703 136	280 201	1 422 935

(En milliers de dirhams)

GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT						
	2012			2011		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	654 050		654 050	711 421		711 421
Instruments financiers dérivés	-3 029		-3 029	-8 691		-8 691
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	651 021	0	651 021	702 730	0	702 730

(En milliers de dirhams)

GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE			2012	2011
Titres à revenu fixe			0	0
plus ou moins valeurs de cession				
Actions et autres titres à revenu variable			150 157	27 075
Produits de dividendes			168 564	202 827
Charges de dépréciation			-61 578	-159 959
Plus-values nettes de cession			43 171	-15 793
TOTAL			150 157	27 075

(En milliers de dirhams)

PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS	2012			2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			0			0
Produits nets des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Produits nets des immobilisations en location simple	250 971	90 322	160 649	237 638	91 090	146 548
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Divers autres produits et charges bancaires	257 671	187 139	70 532	175 182	223 870	-48 688
Autres produits d'exploitation non bancaires	272 708	55 869	216 839	379 354	61 715	317 639
TOTAL	781 350	333 330	448 020	792 174	376 675	415 499

(En milliers de dirhams)

COÛT DU RISQUE DE LA PERIODE	2012	2011
Dotations aux provisions	-1 541 885	-1 220 654
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-1 415 449	-1 125 287
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-2 467	-1 385
Autres provisions pour risques et charges	-123 969	-93 982
Reprises de provisions	717 256	443 494
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	634 113	375 716
Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	1 743	2 916
Reprises des autres provisions pour risques et charges	81 400	64 862
Variation des provisions	-282 984	-95 054
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-288 237	-109 023
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	5 253	13 969
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
Coût du risque	-1 107 613	-872 214

(En milliers de dirhams)

COÛT DU RISQUE DE LA PERIODE	2012	2011
Dotations nettes aux dépréciations	-824 629	-777 161
Récupérations sur créances amorties	5 253	13 969
Créances irrécouvrables non couvertes par des dépréciations	-288 237	-109 022
TOTAL	-1 107 613	-872 214

(En milliers de dirhams)

COÛT DU RISQUE DE LA PÉRIODE PAR NATURE D'ACTIFS	2012	2011
Prêts et créances sur les établissements de crédit		
Prêts et créances sur la clientèle	-1 064 320	-844 624
Actifs financiers disponibles à la vente		
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Instruments financiers des activités de marché		
Autres actifs		
Engagements par signature et divers	-43 293	-27 590
TOTAL	-1 107 613	-872 214

(En milliers de dirhams)

VARIATION AU COURS DE LA PÉRIODE DES DÉPRÉCIATIONS CONSTITUÉES SUR LA CLIENTELE	2012	2011
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	5 317 746	4 476 057
Dotations aux provisions	1 347 068	1 064 343
Reprises de provisions	-655 099	-402 911
Utilisation des provisions	-279 404	194 949
Variation des parités monétaires et divers	6 684	-14 692
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	5 736 995	5 317 746

(En milliers de dirhams)

IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		
	2012	2011
Impôts courants	215 856	408 979
Impôts différés	310 849	321 084
Actifs d'impôts courants et différés	526 705	730 063
Impôts courants	36 296	324 592
Impôts différés	983 149	934 127
Passifs d'impôts courants et différés	1 019 445	1 258 719

(En milliers de dirhams)

CHARGE NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES		
	2012	2011
Charge d'impôts courants	-514 122	-606 067
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	-57 360	-67 706
Charge nette de l'impôt sur les bénéfices	-571 482	-673 773

(En milliers de dirhams)

LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT		
	2012	2011
Résultat net	1 579 461	1 507 754
Charges d'impôt sur les bénéfices	-571 482	-673 773
Taux d'impôt effectif moyen	-36,2%	-44,7%

(En milliers de dirhams)

ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT		
	2012	2011
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-0,2%	
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes	-0,6%	
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments		7,7%
Taux d'impôt effectif moyen	36,2%	44,7%

(En milliers de dirhams)

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION		
	2012	2011
Charges de Personnel	2 617 957	2 523 244
Impôts et Taxes	74 477	76 234
Charges Externes	1 192 450	1 180 441
Autres Charges Générales d'Exploitation	975 682	808 979
Dotation aux Amortissements et aux Provisions des Immobilisations Incorporelles et Corporelles	573 940	535 296
Charges Générales d'Exploitation	5 434 506	5 124 194

(En milliers de dirhams)

INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information comptable et financière au sein du groupe BMCE Bank est déclinée en quatre pôles d'activité :

- Banque au Maroc : ce domaine regroupe BMCE Bank Activité Maroc.
- Gestion d'actifs et Banque d'affaires (GABA) : ce domaine regroupe la banque d'affaires (BMCE Capital), la société de bourse (BMCE Capital Bourse), et la société de gestion d'actifs (BMCE Capital Gestion).
- Services Financiers Spécialisés : ce domaine regroupe la société de crédit à la consommation (Salafin), la société de crédit bail (Maghrébail), la société d'affacturage (Maroc Factoring), la société de recouvrement, (RM Experts) et la société d'assurance crédit (Euler Hermes Acmar),
- Activités à l'international : ce domaine regroupe BMCE International (Madrid), la Banque de Développement du Mali, La Congolaise de Banque, BMCE Bank International et Bank Of Africa.

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	2012					
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs	Services financiers spécialisés	Autres activités	Activités internationales	Total
Marge d'intérêts	2 757 212	15 497	591 988	-6 771	2 884 956	6 242 882
Marge sur commission	701 661	105 417	2 727	0	715 891	1 525 696
Produit net bancaire	4 019 818	211 639	621 378	149 712	4 015 229	9 017 776
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-2 564 334	-208 723	-155 289	-80 480	-2 425 680	(5 434 506)
Résultat Brut d'exploitation	1 455 604	2 916	466 089	69 112	1 589 549	3 583 270
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-239 534	-19 326	-101 087	-8 728	-202 807	(571 482)
Résultat Part du Groupe	285 945	43 573	114 449	26 437	452 748	923 152
	2011					
Marge d'Intérêts	2 459 516	6 257	648 868	-6 378	2 463 561	5 571 824
Marge sur commission	633 071	116 311	-9 121	0	682 674	1 422 935
Produit net bancaire	3 560 669	184 886	655 610	131 202	3 607 696	8 140 063
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-2 441 749	-195 785	-145 168	-75 470	-2 266 023	(5 124 195)
Résultat Brut d'exploitation	1 118 918	-10 899	510 442	55 732	1 341 675	3 015 868
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-298 334	-15 916	-142 916	-8 318	-208 289	(673 773)
Résultat Part du Groupe	342 440	37 843	152 807	18 149	298 960	850 199

(En milliers de dirhams)

ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Résultat par secteur opérationnel	2012					
	Banque au Maroc	Gestion d'actifs	Services financiers spécialisés	Autres activités	Activités internationales	Total
Total Bilan	160 441 588	370 334	14 060 259	170 881	55 846 424	230 889 486
Eléments d'Actif						
Actifs Disponibles à la Vente	1 312 325	101 008	5 711	25 440	1 351 439	2 795 923
Prets et Créances sur la Clientèle	95 425 585	5 824	13 185 602	0	30 191 767	138 808 778
Placements Détenus jusqu'à Echéance	1 790 606	0	27	0	8 728 308	10 518 941
Eléments du Passif						
Dettes Envers la Clientèle	102 081 985	0	1 184 435	0	41 384 337	144 650 757
Fonds Propres	13 567 426	104 114	1 213 449	-97 626	3 626 266	18 413 529
	2011					
Total Bilan	144 682 530	396 558	12 932 271	153 339	49 823 440	207 988 138
Eléments d'Actif						
Actifs Disponibles à la Vente	1 291 928	116 662	13 534	18 126	890 127	2 330 377
Prets et Créances sur la Clientèle	83 659 440	1 122	12 290 687	0	25 391 409	121 342 658
Placements Détenus Jusqu'à Echéance	1 816 492	0	27	0	7 774 392	9 590 911
Eléments du Passif						
Dettes Envers la Clientèle	100 669 457	0	1 342 613	0	37 139 940	139 152 010
Fonds Propres	11 722 730	97 450	1 188 619	-59 131	3 435 629	16 385 297

(En milliers de dirhams)

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	2012	2011
BANQUE AU MAROC	1 312 325	1 291 928
SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	5 711	13 534
GESTION D'ACTIFS & BANQUE D'AFFAIRES	101 008	116 662
AUTRES ACTIVITES	25 440	18 126
ACTIVITES INTERNATIONALES EUROPE	11 849	0
ACTIVITES INTERNATIONALES AFRIQUE	1 339 590	890 127
	2 795 923	2 330 377

(En milliers de dirhams)

INFORMATIONS PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	2012			
	MAROC	EUROPE	AFRIQUE	TOTAL
TOTAL BILAN	175 043 062	3 805 281	52 041 143	230 889 486
PNB	5 002 546	289 607	3 725 623	9 017 776

(En milliers de dirhams)

INFORMATIONS PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE	2011			
	MAROC	EUROPE	AFRIQUE	TOTAL
TOTAL BILAN	158 164 699	4 451 637	45 371 802	207 988 138
PNB	4 532 367	309 690	3 298 006	8 140 063

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	2012	2011
BANQUE AU MAROC	13 777 974	15 244 367
SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	36	8 298
GESTION D'ACTIFS & BANQUE D'AFFAIRES	120 890	74 752
AUTRES ACTIVITES	5 818	154
ACTIVITES INTERNATIONALES EUROPE	2 083 561	2 008 660
ACTIVITES INTERNATIONALES AFRIQUE	5 408 667	6 486 449
	21 396 946	23 822 680

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES PRÊTS ET CRÉANCES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	2012	2011
BANQUE AU MAROC	95 425 585	83 659 446
SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	13 185 602	12 290 686
GESTION D'ACTIFS & BANQUE D'AFFAIRES	5 824	1 122
AUTRES ACTIVITES		0
ACTIVITES INTERNATIONALES EUROPE	2 605 568	2 599 304
ACTIVITES INTERNATIONALES AFRIQUE	27 586 199	22 792 100
	138 808 778	121 342 658

(En milliers de dirhams)

PLACEMENTS DÉTENUS JUSQU'À LEUR ÉCHÉANCE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	2012	2011
BANQUE AU MAROC	1 790 606	1 816 492
SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	27	27
ACTIVITES INTERNATIONALES AFRIQUE	8 728 308	7 774 392
TOTAL	10 518 941	9 590 911

(En milliers de dirhams)

ACTIFS FINANCIERS EVALUES A LA JUSTE VALEUR PAR SECTEUR D'ACTIVITE	2012	2011
BANQUE AU MAROC	33 641 060	31 111 994
SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	26 909	9 011
GESTION D'ACTIFS & BANQUE D'AFFAIRES	29 506	76 891
ACTIVITES INTERNATIONALES EUROPE	547 202	534 420
TOTAL	34 244 677	31 732 316

(En milliers de dirhams)

	2012			2011		
	ENCOURS SAINS	ENCOURS EN SOUFFRANCE	PROVISIONS	ENCOURS SAINS	ENCOURS EN SOUFFRANCE	PROVISIONS
Maroc	13 880 138	59 838	35 258	15 302 990	59 838	35 257
Europe	2 083 561	0	0	2 008 660	0	0
Afrique	5 408 667	3 382	3 382	6 486 360	4 177	4 088
Total en principal	21 372 366	63 220	38 640	23 798 010	64 015	39 345
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	21 372 366	63 220	38 640	23 798 010	64 015	39 345

(En milliers de dirhams)

	2012			2011		
	ENCOURS SAINS	ENCOURS EN SOUFFRANCE ENVERS LA CLIENTÈLE	PROVISIONS	ENCOURS SAINS	ENCOURS EN SOUFFRANCE	PROVISIONS
Maroc	107 269 792	5 250 297	3 903 078	94 281 552	5 260 133	3 590 437
Europe	2 604 230	14 201	12 863	2 597 726	9 199	7 621
Afrique	26 145 245	3 262 008	1 821 054	22 087 836	2 423 958	1 719 688
Total en principal	136 019 267	8 526 506	5 736 995	118 967 114	7 693 290	5 317 746
Créances rattachées						
Provisions						
Valeurs nettes au bilan	136 019 267	8 526 506	5 736 995	118 967 114	7 693 290	5 317 746

(En milliers de dirhams)

VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	2012	2011
Valeurs en Caisse	2 651 608	2 122 765
Banques Centrales	6 305 199	4 243 638
Trésor Public	960 708	5 255
Service des Chèques Postaux	4 684	20 300
Banques Centrales, Trésor Public, Service des Chèques Postaux	7 270 591	4 269 193
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	9 922 200	6 391 958

(En milliers de dirhams)

ACTIFS, PASSIFS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	2012			2011		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Titres de créance négociables	12 855 398	0	12 855 398	7 493 340	0	7 493 340
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	5 751 852		5 751 852	6 979 579		6 979 579
Autres titres de créances négociables	7 103 546		7 103 546	513 761		513 761
Obligations	399 217	0	399 217	433 914	0	433 914
Obligations d'Etat			0			0
Autres obligations	399 217		399 217	433 914		433 914
Actions et autres titres à revenu variable	20 970 684	0	20 970 684	23 763 897	0	23 763 897
Opérations de pension	0	0	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
aux établissements de crédit						
à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
Instruments financiers dérivés de transaction	19 378	0	19 378	41 165	0	41 165
Instruments dérivés de cours de change	18 801		18 801	40 588		40 588
Instruments dérivés de taux d'intérêt	577		577	577		577
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	34 244 677	0	34 244 677	31 732 316	0	31 732 316
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts	0	0	0	0	0	0
Etablissements de crédit						
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions	1 614	0	1 614	1 752	0	1 752
Instruments dérivés de cours de change	1 614		1 614	1 752		1 752
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT	1 614	0	1 614	1 752	0	1 752

(En milliers de dirhams)

ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE		
	2012	2011
Titres de créance négociables	0	0
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la Banque Centrale		
Autres titres de créance négociables		
Obligations	0	0
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
Actions et autres titres à revenu variable	3 135 119	2 628 596
dont titres cotés	240 129	435 416
dont titres non cotés	2 894 990	2 193 180
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION	3 135 119	2 628 596
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	-339 196	-298 219
Titres à revenu fixe		
Titres à revenu variable	-339 196	-298 219
TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS	2 795 923	2 330 377
dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations		

(En milliers de dirhams)

PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
	2012	2011
Comptes à vue	6 731 875	5 911 143
Prêts	13 251 828	17 945 572
Opérations de pension	1 451 883	5 310
Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédits avant dépréciation	21 435 586	23 862 025
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-38 640	-39 345
Total des prêts consentis et créances sur les établissements de crédits nets de dépréciation	21 396 946	23 822 680

(En milliers de dirhams)

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
	2012	2011
Comptes à vue	1 829 261	2 348 107
Emprunts	18 433 119	13 583 608
Opérations de pension	13 965 786	8 916 894
TOTAL	34 228 166	24 848 609

(En milliers de dirhams)

PRETS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE		
Prêts consentis et créances sur la clientèle	2012	2011
Comptes ordinaires débiteurs	20 455 562	17 335 789
Prêts consentis à la clientèle	100 796 021	89 763 953
Opérations de pension	12 780 120	9 910 252
Opérations de location-financement	10 514 070	9 650 410
Total des prêts consentis et créances sur la clientèle avant dépréciation	144 545 773	126 660 404
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-5 736 995	-5 317 746
Total des prêts consentis et créances sur la clientèle nets de dépréciation	138 808 778	121 342 658
Ventilation des créances envers la clientèle par agent économique	2012	2011
Banque au Maroc	95 425 585	83 659 441
Services Financiers Spécialisés	13 185 606	12 290 691
Activités à l'international	30 191 767	25 391 404
Gestion d'actifs	5 820	1 122
Autres activités	0	0
Total en principal	138 808 778	121 342 658
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	138 808 778	121 342 658
Ventilation des créances sur la clientèle par zone géographique	2012	2011
Maroc	108 617 015	95 951 254
Afrique	27 586 199	22 792 100
Europe	2 605 564	2 599 304
Total en principal	138 808 778	121 342 658
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	138 808 778	121 342 658
Dettes envers la clientèle	2012	2011
Comptes ordinaires créditeurs	63 669 812	57 769 414
Comptes à terme	20 207 095	23 097 066
Comptes d'épargne	17 903 838	19 881 953
Bons de caisse	4 107 980	4 911 391
Opérations de pension	1 499 500	3 602 366
Autres comptes créditeurs	37 262 532	29 889 820
Total Dettes	144 650 757	139 152 010
Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique	2012	2011
Banque au Maroc	102 081 985	100 669 553
Services Financiers Spécialisés	1 184 434	1 342 518
Activités à l'international	41 384 338	37 139 939
Gestion d'actifs	0	0
Autres Activités	0	0
Total en principal	144 650 757	139 152 010
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	144 650 757	139 152 010
Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique	2012	2011
Maroc	103 266 419	102 012 071
Afrique	40 317 675	36 114 558
Europe	1 066 663	1 025 381
Total en principal	144 650 757	139 152 010
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	144 650 757	139 152 010

(En milliers de dirhams)

DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE		
	2012	2011
Autres dettes représentées par un titre	14 014 897	12 008 860
titres de créances négociables	14 014 897	12 008 860
emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	4 633 718	3 803 161
Emprunt subordonnés	4 633 718	3 803 161
à durée déterminée	1 853 463	3 803 161
à durée indéterminée	2 780 255	
Titres subordonnés	0	860 172
à durée déterminée		
à durée indéterminée	0	860 172
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	126 616	241 048
TOTAL	18 775 231	16 913 241

(En milliers de dirhams)

ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À L'ÉCHEANCE		
	2012	2011
Titres de créance négociables	9 689 814	8 756 623
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	9 669 842	8 721 040
Autres titres de créance négociables	19 972	35 583
Obligations	829 127	834 288
Obligations d'Etat		
Autres Obligations	829 127	834 288
TOTAL	10 518 941	9 590 911

(En milliers de dirhams)

IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS		
	2012	2011
Impôts courants	215 856	408 979
impôts différés	310 849	321 084
Actifs d'impôts courants et différés	526 706	730 063
Impôts courants	36 296	324 592
impôts différés	983 149	934 127
Passifs d'impôts courants et différés	1 019 445	1 258 719

(En milliers de dirhams)

COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS		
	2012	2011
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	5 257	5 110
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	23 329	24 020
Comptes d'encaissement	329 945	297 910
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	381 273	356 710
Debiteurs Divers	2 859 026	3 072 004
Comptes de liaison	1 339 945	803 287
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	4 938 775	4 559 041
Dépôts de garantie reçus	42 250	60 221
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	9 297 681	4 230 455
Comptes d'encaissement	770 861	685 798
Charges à payer et produits constatés d'avance	537 031	365 626
Autres créditeurs et passifs divers	2 562 304	3 628 970
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	13 210 127	8 971 070

(En milliers de dirhams)

PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

	2012	2011
Euler Hermes Acmar	27 177	21 180
Banque de Développement du Mali	214 595	184 792
Casablanca Finance Markets	0	31 752
Eurafric Information	-4 888	-3 503
Hanouty	-5 544	7 165
Société Conseil Ingénierie et Développement	123 141	112 177
Participations dans sociétés mises en équivalences détenues par les filiales	52 447	45 795
PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	406 928	399 358

(En milliers de dirhams)

DONNÉES FINANCIÈRES PUBLIÉES EN NORMES COMPTABLES LOCALES PAR LES PRINCIPALES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

	Total du bilan décembre 2012	Produit net bancaire- chiffre d'affaires décembre 2012	Résultat de la filiale	Résultat net part du groupe décembre 2012
Euler Hermes Acmar	333 421	125 337	29 982	5 996
Banque de Développement du Mali	7 665 758	414 523	141 442	38 567
Eurafric Information	203 766	4 422	1 824	-531
Hanouty	27 146	21 025	-24 018	-10 940
Société Conseil Ingénierie et Développement	92 303	297 341	40 473	15 632

(En milliers de dirhams)

IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION	2012			2011		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	8 936 538	3 805 010	5 131 528	8 152 649	3 088 523	5 064 126
Terrains et constructions	2 031 429	516 758	1 514 671	2 617 698	534 135	2 083 563
Équipement, Mobilier, Installations	3 551 517	1 507 439	2 044 078	2 859 747	1 290 230	1 569 517
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	3 353 592	1 780 813	1 572 779	2 675 204	1 264 158	1 411 046
Immobilisations Incorporelles	1 592 323	840 868	751 455	1 339 715	694 634	645 081
Logiciels informatiques acquis	1 020 384	520 987	499 397	821 009	410 414	410 595
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	571 939	319 881	252 058	518 706	284 220	234 486
Immeubles de placements	693 382	79 222	614 160	594 302	47 203	547 099

(En milliers de dirhams)

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2012	2011
VALEUR NETTE AU 1^{er} janvier	5 064 126	4 795 142
Acquisition de l'exercice	398 059	620 077
Dotations aux amortissements	-421 110	-407 956
Cession de l'exercice	-132 495	-165 782
Reclassements	222 948	222 645
VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE	5 131 528	5 064 126

(En milliers de dirhams)

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2012	2011
VALEUR NETTE AU 1^{er} janvier	645 081	651 205
Acquisition de l'exercice	378 772	351 495
Entrées de périmètre	-152 930	-127 343
Dotations aux amortissements	-119 568	-230 276
Cession de l'exercice	751 455	645 081
VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE		

(En milliers de dirhams)

ECARTS D'ACQUISITION

	2012	2011
Valeur brute comptable en début de période	832 470	531 006
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	832 470	531 006
Acquisitions (*)		403 987
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements (**)		-102 523
Valeur brute comptable en fin de période	832 470	832 470
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	832 470	832 470

(En milliers de dirhams)

(*) Concerne les écarts d'acquisition constatés par le Groupe BOA

(**) Concerne la correction de l'écart d'acquisition comptabilisé antérieurement sur le titre Hanouty.

RÉPARTITION DES ÉCARTS D'ACQUISITION

	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
MAGRÉBAIL	10 617	10 617
BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU MALI	3 588	3 588
SALAFIN	5 174	5 174
MAROC FACTORING	1 703	1 703
BMCE CAPITAL BOURSE	2 618	2 618
BMCE INTERNATIONAL (MADRID)	3 354	3 354
BANK OF AFRICA	692 136	692 136
LOCASOM	98 725	98 725
CID	14 555	14 555
TOTAL GROUPE	832 470	832 470

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	2012	2011
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	457 440	349 988
Dotations aux provisions	131 271	93 783
Reprises de provisions	-83 187	14 713
Utilisation des provisions	16 737	
Variation des parités monétaires et divers	974	-1 044
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	523 235	457 440

(En milliers de dirhams)

	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engage- ments de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres pro- visions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	12 010	230 680	7 047	0	207 703	457 440
Dotations	2 799	4 548	2 467	0	121 457	131 271
Montants utilisés	-625		-1 743	0	-80 819	-83 187
Montants non utilisés repris au cours de la période			-43	0	16 780	16 737
Autres mouvements	12		18	0	944	974
Solde de clôture	14 196	235 228	7 746	0	266 065	523 235

(En milliers de dirhams)

TRANSFERTS D'ACTIFS FINANCIERS

	Valeur comptable des actifs transférés	Valeur comptable des passifs associés
Prêts de titres		
Titres en valeur de marché par résultat		
Opérations de pensions	15 466 581	15 456 536
Titres en valeur de marché par résultat	15 466 581	15 456 536
Titres classés en prêts et créances		
Actifs financiers disponibles à la vente		
TOTAL	15 466 581	15 456 536

(En milliers de dirhams)

RÉPARTITION PAR MÉTHODE DE VALORISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS COMPTABILISÉS EN VALEUR DE MARCHÉ PRÉSENTÉE CONFORMÉMENT AUX PRESCRIPTIONS DE LA NORME IFRS 7

	2012			
	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total
ACTIFS FINANCIERS				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	34 244 677			34 244 677
dont actifs financiers en valeur de marché par résultat	34 225 876			34 225 876
dont instruments dérivés	18 801			18 801
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option				-
Instruments financiers dérivés de couverture				-
Actifs financiers disponibles à la vente	159 840		2 636 083	2 795 923
PASSIFS FINANCIERS				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	1 614	-	-	1 614
dont passifs financiers en valeur de marché par résultat				
dont instruments dérivés	1 614			1 614
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option				
Instruments financiers dérivés de couverture				

(En milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	2012	2011
Engagements de financement donnés	14 794 963	17 113 203
Aux établissements de crédit	1 630 754	1 401 513
A la clientèle	13 164 209	15 711 690
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	1 451 765	1 926 289
des établissements de crédit	1 451 765	1 926 289
de la clientèle	0	0

(En milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	2012	2011
Engagements de garantie donnés	17 822 232	18 996 469
D'ordre des établissements de crédit	6 212 808	6 745 730
D'ordre de la clientèle	11 609 424	12 250 739
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Engagements de garantie reçus	36 315 329	32 303 600
des établissements de crédit	35 106 346	30 263 580
de l'état et d'autres organismes de garantie	1 208 983	2 040 020

(En milliers de dirhams)

PROVISIONS AU TITRE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET DES AUTRES AVANTAGES À LONG TERME ACCORDÉS AUX SALARIÉS

	2012	2011
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	235 228	230 680
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	235 228	230 680

(En milliers de dirhams)

HYPOTHÈSES DE BASE DES CALCULS

	2012	2011
Taux d'actualisation	4,50%	4,50%
Taux d'évolution des salaires	3%	3%
Taux de rendement des actifs	N/A	N/A
Autres	11%	11%

En pourcentage

COÛT DES RÉGIMES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

	2012	2011
Charge normale de l'exercice	17 046	14 571
Charge d'intérêt	9 773	9 843
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes	-	11 353
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	26 819	35 767

(En milliers de dirhams)

ÉVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

	2012	2011
Dette actuarielle d'ouverture	230 680	219 186
Charge normale de l'exercice	17 046	25 924
Charge d'intérêt	9 773	9 843
Écarts d'expérience		
Autres écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes		
Prestations versées	-22 271	-24 273
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Dette actuarielle de clôture	235 228	230 680

(En milliers de dirhams)

CHARGE REPRÉSENTÉE PAR LES PAIEMENTS À BASE D'ACTIONS

	2012	2011
Charge globale du plan d'intéressement en actions	43 456	43 456

(En milliers de dirhams)

OPERATIONS REALISEES SUR CAPITAL

	En nombre	Valeur unitaire	En MAD
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2010	171 963 390	10	1 719 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2011	171 963 390	10	1 719 633 900
Augmentation de capital par l'émission d'actions nouvelles	7 500 000	10	75 000 000
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2012	179 463 390	10	1 794 633 900

RESULTAT PAR ACTION

	2012	2011
CAPITAL (EN MAD)	1 794 633 900	1 719 633 900
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	179 463 390	171 963 390
RÉSULTAT PART GROUPE (EN MAD)	923 152 000	850 199 000
Résultat par Action (EN MAD)	5,1	4,9
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN MAD)	5,1	4,9

(En milliers de dirhams)

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,50%	74,50%	I.G.
BMCE INTERNATIONAL MADRID	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DE BANQUE	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL UK	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	65,02%	65,02%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,31%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
HANOUTY	Distribution	45,55%	45,55%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	38,90%	38,90%	M E E

JETONS DE PRÉSENCE VERSÉS AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

	2012			2011		
	Montant BRUT	Impôt Retenue à la source	Montant net versé	Montant BRUT	Impôt Retenue à la source	Montant net versé
Personnes physiques et morales Résidentes au Maroc	1 212	312	900	1 212	312	900
Personnes physiques et morales non Résidentes au Maroc	333	33	300	556	56	500
TOTAL	1 546	346	1 200	1 768	368	1 400

(En milliers de dirhams)

CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

	"Investissement brut total"	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur
≤ 1 an	2 488 414	535 355	64 732
> 1 an ≤ 5 ans	6 744 456	4 062 165	222 253
> 5 ans	3 943 210	3 348 246	374 553
TOTAL	13 176 080	7 945 766	661 538

(En milliers de dirhams)

CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Loyers conditionnels totaux comptabilisés dans les produits de la période
≤ 1 an	200 000	
> 1 an ≤ 5 ans	880 000	
> 5 ans		
TOTAL	1 080 000	-

Rapport Général des Commissaires aux Comptes



47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 060 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de
BMCE BANK
140, Avenue Hassan II
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 25 Mai 2011, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur « BMCE Bank », comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 17.111.881 dont un bénéfice net de KMAD 713.067.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur au 31 décembre 2012 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'état B30 de l'ETIC qui décrit les modalités de dénouement définitif du contrôle fiscal qui a eu pour effet la constatation, au cours de l'exercice 2012, d'une charge non courante de KMAD 387.058.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 19 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON



Faïçal MEKOUAR
Associé

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI
Associé

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes



47, rue Allal Ben Abdellah
20 000 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de
BMCE BANK
140, Avenue Hassan II
Casablanca



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 060 Casablanca
Maroc

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2012

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi 20-05 et son décret d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions Conclues au Cours de l'Exercice 2012

1.1. Protocole d'Accord Relatif à la Mise en Place d'un Partenariat Opérationnel Portant sur le Service Mobile Money Conclu entre BMCE Bank et MEDI TÉLÉCOM SA

Conclu le 26 juin 2012, ce partenariat - préalable à la conclusion d'un contrat final - détermine les axes stratégiques ainsi que les principes du *business model* du projet, objet de la convention.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la Banque arrêtés au 31 décembre 2012.

Personnes Concernées :

FinanceCom actionnaire à hauteur de 7,97% au sein de BMCE Bank est actionnaire à 30 % de MEDITELECOM. Monsieur Zouheir BENSAID, Administrateur de MEDI TELECOM est également Administrateur de BMCE Bank.

1.2. Convention de Responsabilité Déléguée Relative à la Gestion de BMCE Euroservices Conclue entre BMCE Bank et BMCE International SAU

Conclu le 10 avril 2012, ce contrat a pour objet de formaliser la relation intra-groupe des parties au regard de la responsabilité encourue par BMCE INTERNATIONAL SAU du fait de l'exécution par sa filiale à 100 % - BMCE Euro Services - des prestations accomplies sous les instructions de BMCE Bank actionnaire indirect à 100 % de la précédente.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la Banque arrêtés au 31 décembre 2012.

Personnes Concernées :

- Monsieur Othman BENJELLOUN est Président du Conseil d'Administration de BMCE International SAU et également Président Directeur Général de BMCE Bank.
- Messieurs Azzedine GUESSOUS, Mamoun BELGHITI, Mohammed BENNANI et Brahim BENJELLOUN-TOUIMI sont Administrateurs des deux sociétés.
- Monsieur Mohamed AGOUMI Administrateur de BMCE International SAU est Directeur Général Délégué de BMCE Bank.

1.3. Mandat de Gestion Conclu entre BMCE Bank et BOA - France

Conclue le 6 juin 2012 entre BMCE Bank et BOA - France, filiale de BOA Group détenu majoritairement par BMCE Bank, cette convention détermine les termes et conditions sous lesquels BMCE Bank donne mandat à BOA France, en contrepartie du règlement de commissions, pour traiter en son nom et pour son compte des opérations financières au bénéfice d'une population MRE. Le contrat définit également les modalités de fonctionnement du compte de BMCE Bank ouvert sur les livres de BOA France.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la Banque arrêtés au 31 décembre 2012.

Personnes Concernées :

- Monsieur Mohamed BENNANI, Président Directeur Général du Groupe BOA est également Administrateur de BMCE Bank.

1.4 Convention de Gestion des Appels de Marge Inhérente aux Produits Structurés Conclue entre BMCE Bank et BMCE Capital Gestion Privée

Par cette convention, conclue le 29 juin 2012, BMCE Capital Gestion Privée entreprend de suivre les risques de fluctuation des produits structurés - objets de transactions entre les Parties - à travers l'adoption d'un mécanisme d'appel de marge inhérent au produit structuré contracté entre les Parties.

La rémunération des appels de marge en faveur de BMCE Bank est fondée sur la base du taux monétaire en dirhams.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2012 une charge globale de KMAD 469.

Personnes Concernées :

- Messieurs Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Driss BENJELLOUN, Omar TAZI et Amine BOUABID, Administrateurs de BMCE Capital Gestion Privée, sont également Administrateurs de BMCE Bank.

- Messieurs Driss BENJELLOUN et Omar TAZI, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également Administrateurs de BMCE Capital Gestion Privée.

1.5 Convention de Prestations de Services Conclue entre BMCE Bank et BMCE Capital

Conclue le 20 novembre 2012 mais prenant effet au 1^{er} janvier 2012, cette convention d'une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction détermine les modalités de rémunération de BMCE Capital par BMCE Bank au titre de l'assistance technique conférée à BOA Group via sa direction juridique.

La rémunération facturée annuellement est basée sur le calcul par jours hommes alloués au titre desdites prestations au tarif de 100 euros par jour homme.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la Banque arrêtés au 31 décembre 2012.

Personnes Concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Monsieur Amine BOUABID, Administrateur de BMCE Bank est également Vice Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.
- Monsieur Zouheir BENSALID, Administrateur de BMCE Bank est également membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.
- Messieurs Driss BENJELLOUN et M'Fadel EL HALAISSI, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.

1.6. Contrat de Prestations de Services Conclu entre BMCE Bank et la Société RMA Watanya

Conclu en avril 2012 avec prise d'effet au 1^{er} octobre 2011, ce contrat définit les conditions générales et particulières de mise à disposition de locaux et d'accès aux différents services et moyens matériels que fournit BMCE Bank au profit de la RMA WATANYA.

Il détermine en outre les modalités et conditions d'utilisation par cette dernière, moyennant une rémunération forfaitaire, des ressources mises à sa disposition.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2012 un produit global de KMAD 148.

Personnes Concernées :

- Monsieur Othman BENJELLOUN est Président du Conseil de Surveillance de RMA WATANYA et également Président Directeur Général de BMCE Bank.
- RMA Watanya est actionnaire à 28.15 % de BMCE Bank.

1.7. Licence to Assign (Autorisation de Céder le Bail Relatif aux Locaux Situés au «2Nd Floor Juxon House 100 St Paul's Church Yard, London Ec4m 8Bu»), Conclu avec Standard Life Assurance Limited) Conclue entre BMCE, Standard Life Assurance Limited et BMCE Bank International Plc

Conclue en décembre 2012, cette convention a permis à BMCE Bank International Plc de transférer au profit de BMCE le bénéfice du contrat de bail relatif aux locaux susvisés.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2012 une charge globale de KMAD 20.356.

Personnes Concernées :

- Monsieur David SURATGAR, Président de BMCE Bank International Plc est également Administrateur de BMCE Bank.
- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur des deux sociétés.

1.8. Convention d'Avance en Compte Courant Conclue entre BMCE Bank et la Société Hanouty

Conclue le 28 novembre 2012 jusqu'au remboursement intégral par HANOUTY en faveur de BMCE Bank de l'avance en compte courant, cette convention prévoit la mise à disposition par cette dernière au profit de la précédente d'un apport en compte courant associés d'un montant de 14.315.273,15 dirhams moyennant un taux d'intérêt annuel au titre de l'exercice 2012 de 3.33 %.

Le montant de cet apport est remboursable en trois annualités constantes, la première échéance intervenant le 1^{er} décembre 2013.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2012 un produit global de KMAD 8.

Parties Concernées :

- BMCE Bank, représentée par Monsieur Mostapha ZAHED, Directeur Général Adjoint, est Administrateur personne morale de la société HANOUTY SHOP.

1.9 Convention Cadre d'Assistance Technique entre BMCE Bank et AFH Services

Aux termes de cette convention conclue en 2012 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, BMCE Bank fournit dans le cadre de relations intra groupe une assistance technique en faveur d'AFH aux fins de lui permettre de conférer au Groupe BOA une expertise métier.

En contrepartie, ces prestations sont facturées à AFH en nombre de jours hommes intervenus sur la base d'un tarif de 1200 euros HT par jour homme.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la Banque arrêtés au 31 décembre 2012.

Personnes Concernées :

- Monsieur Mohamed BENNANI Président Directeur Général du Groupe BOA est également Administrateur de BMCE Bank.

1.10. Funded Participation Agreement Conclu entre BMCE Bank (TOS) et BMCE Bank International Plc

Par cet Accord conclu le 8 août 2012, BMCE Bank accepte de prendre une sous participation de US\$ 7,812,586.82, soit une participation de 32 %, dans le cadre d'un *Discount & Trade Agreement* entre BBI et Glencore Energy UK Ltd, au taux Libor +0.95%.

La date d'échéance de la prise de participation est fixée au 31 décembre 2012.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la Banque arrêtés au 31 décembre 2012.

Personnes Concernées :

- Monsieur David SURATGAR, Président de BMCE Bank International Plc est également Administrateur de BMCE Bank.
- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur des deux sociétés.

1.11. Avenant au Contrat de Prêt Subordonné entre BMCE Bank et BMCE Bank International

Conclu le 25 juillet 2012, cet avenant modifie la date d'échéance du contrat initial de prêt subordonné conclu entre les Parties en mai 2010 d'un montant de 15.000.000,00 de £ en repoussant la maturité de l'Emprunt de 7 à 10 ans.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la Banque arrêtés au 31 décembre 2012.

Personnes Concernées :

- Monsieur David SURATGAR, Président de BMCE Bank International Plc est également Administrateur de BMCE Bank.
- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur des deux sociétés.

1.12. Contrat de Bail Commercial Conclu entre BMCE Bank et GNS Technologies

Conclu le 25 décembre 2012 pour une période de trois années renouvelables avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2013, ce contrat de bail porte sur un plateau de bureaux en contrepartie des loyers suivants : 16.560 dirhams HT concernant la première année, 19.320 dirhams HT concernant la deuxième année et 22.080 dirhams la troisième année.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la Banque arrêtés au 31 décembre 2012.

Personnes Concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Conseil d'Administration de GNS Holding est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Messieurs Mounir CHRAIBI, M'Fadel EL HALAISSI, Driss BENEJELLOUN Directeurs, Généraux Délégués de BMCE Bank sont également Administrateurs de GNS Holding.

2. Conventions Conclues au Cours des Exercices Antérieurs et dont l'Exécution s'est Poursuivie durant l'Exercice

2.1. Contrat de Prêt Subordonné entre BMCE Bank et BMCE Bank International (BBI) (Ex Médicapital Bank Plc)

Conclue le 30 mai 2010, cette convention prévoit la mise à disposition par BMCE Bank au profit de BBI, d'un prêt subordonné d'un montant de l'équivalent en euros de 15,000,000 pounds sterling rémunéré au taux fixe annuel de 4 % au titre de fonds propres complémentaires de second niveau.

La date de remboursement du prêt intervient au terme d'une durée de sept ans à compter de l'entrée en vigueur de la convention.

Au titre de cette convention, BMCE BANK a enregistré au cours de l'exercice 2012 un produit global de KMAD 7.700.

Personnes Concernées :

- Monsieur David SURATGAR, Président de BBI est également Administrateur de BMCE Bank.
- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur des deux sociétés.

2.2. Conventions entre BMCE Bank et Salafin

- Contrat de prestations de services entre BMCE Bank et SALAFIN Conclu en 2011 pour une durée de trois années reconductibles par tacite reconduction, ce contrat a pour objet de définir les modalités suivant lesquelles seront mis à disposition par BMCE Bank au profit de SALAFIN un certain nombre de services et moyens matériels ainsi que leurs conditions d'utilisation.

La redevance est fixée entre les parties au prix forfaitaire de mille dirhams TTC par desk. Une telle redevance est payable trimestriellement et d'avance.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2012 un produit global de KMAD 96.

- Convention de mise en place d'une plate-forme de contrôle de conformité des dossiers crédit immédiat BMCE BANK et d'hébergement en mode ASP d'un système de gestion par SALAFIN

Conclue en 2011 entre BMCE Bank et SALAFIN, cette convention a pour objet la mise en place d'une plate forme *back office* pour assurer le contrôle de conformité des dossiers, la relance du réseau pour la correction des dossiers non conformes et le reporting risque opérationnel. La plate-forme assure en outre la centralisation et la déclaration de souscription de l'assurance décès invalidité ainsi que la remise des dossiers à l'entité désignée par la Banque pour la numérisation et archivage des dossiers de crédit.

Par ailleurs elle prévoit l'hébergement du système de gestion de l'instruction des dossiers basés sur la plateforme Immédiat interfacé avec les systèmes d'information de la Banque, sa maintenance et son exploitation quotidienne outre la mise à la disposition de BMCE Bank d'un centre de maintenance.

La rémunération due par BMCE Bank est calculée sur la base des dossiers effectivement traités au niveau de la plate-forme selon une grille tarifaire.

- Avenant à la convention de mise en place d'une plate-forme de contrôle de conformité des dossiers crédit immédiat de BMCE Bank par SALAFIN

Conclue le 1^{er} juillet 2011 entre BMCE Bank et SALAFIN, cet avenant modifie les conditions de rémunération en assurant une cogestion entre les Parties concernant les nouveaux crédits à la consommation distribués aux clients particuliers : les revenus d'intérêts seront répartis selon la règle de 80 % à l'entité qui porte le risque et 20 % à l'autre entité.

Cet avenant précise enfin les prestations assurées par SALAFIN pour l'ensemble des encours gérés par l'une ou l'autre des Parties.

Au titre de cette convention et de son avenant BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2012, une charge globale de KMAD 36.195 et un produit global de KMAD 11.846.

Personnes Concernées :

- Les Membres du Conseil de surveillance de Salafin, Messieurs Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Mamoun BELGHITI, Mohammed BENNANI sont également Administrateurs de BMCE Bank.

2.3 Conventions entre BMCE Bank et Eurafic Information (EAI)

- Protocole d'accord relatif à la facturation des licences logiciels et prestations y afférentes entre BMCE Bank et Eurafic Information (EAI)

Conclue le 2 décembre 2011, cette convention a pour objet la mise à disposition par EAI au profit de BMCE Bank d'un certain nombre de licences décrites au sein du contrat (Briques GRC, E- Banking Cyber Mut, Poste Agence Lot 1) en vue de leur utilisation par le personnel de cette dernière.

En contrepartie, BMCE Bank devra s'acquitter auprès de EAI de l'équivalent en dirhams de la somme de 4.800.370,4 euros au titre des prestations GRC, 3.303.063,2 euros au titre des licences GRC, 201.976, 6 euros au titre de la licence post agence lot 1, 729.504 euros au titre

des prestations Poste Agence lot 1, 500.000 euros au titre des licences E – Banking, 768.672 euros au titres des prestations E Banking. Ces prix s'entendent HT et doivent être majorés de l'incidence de la retenue à la source s'élevant à 10%.

Il en est de même du coût de la maintenance des licences se chiffrant à 545.004,8 euros concernant la maintenance GRC, 105.694 euros concernant le contrat Poste Agence Lot 1, 162.801 euros concernant la maintenance E- banking Cyber Mut.

- Avenant n° 2 ANNEXE III au contrat de prestations de services conclu entre BMCE Bank et Eurafric Information

Conclu le 10 mars 2011 et entrant en vigueur le 1^{er} janvier cet avenant modifie les prestations facturées par EAI à BMCE Bank, la grille tarifaire ainsi que les modalités de paiement et ce en vertu de la possibilité de révision annuelle du prix jour/ homme applicable aux prestations visées au contrat initial.

Au titre de ces deux conventions conclues avec EAI en 2011, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2012 au titre de :

- E-BANKING : KMAD 48.327
- Post agence : KMAD 10.813
- Prestations récurrentes : KMAD 33.301
- GRC-Projet SIBEA (immobilisations) : KMAD 30.116
- Projet non SIBEA (immobilisation) : KMAD 27.401
- Avances SIBEA (immobilisation) : KMAD 51.991

Personne Concernée :

Le Président du Conseil de Surveillance d'EAI Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est également Administrateur de BMCE Bank.

2.4. Convention Carte Mpost – Passport entre BMCE Bank et la Société Global Network Systems « GNS » SA

Conclue le 1^{er} février 2011, cette convention a pour objet la mise à la disposition par BMCE Bank en faveur de GNS de cartes prépayées ainsi que la détermination des modalités de recharge, personnalisation et fonctionnement desdites cartes.

La carte délivrée donne lieu au prélèvement en faveur de la Banque d'un montant préalablement fixé entre les Parties.

Les frais correspondant aux recharges émanant du souscripteur sont portés au débit du compte de ce dernier ouvert sur les livres de BMCE Bank au fur et à mesure de leur déroulement. Tous les autres frais sont portés au débit du solde de la carte.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la Banque arrêtés au 31 décembre 2012.

Personnes Concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Conseil d'Administration de GNS Holding est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Messieurs Mounir CHRAIBI, M'Fadel EL HALAISSI, Driss BENJELLOUN, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également Administrateurs de GNS Holding.

2.5. Contrat de Prestations de Services entre BMCE Bank et Eurafric GED Services

Conclu en 2011 pour une durée initiale de trois mois renouvelable par tacite reconduction jusqu'à la conclusion du contrat définitif dès obtention de l'autorisation de Bank Al Maghrib, ce contrat a pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles BMCE Bank confie à Eurafric GED Services des prestations de numérisation de documents.

La facturation est mensuelle et volumétrique : le prix de facturation est de 0.86 dhs HT par page numérisée, 0.68 dhs HT par document vidéo-codé, 5 dhs HT par document pour la restitution de tout document remis au prestataire et n'ayant pas encore fait l'objet d'une restitution globale, 3 dhs HT par document pour la communication de l'Index lorsque le document a déjà fait l'objet d'une restitution auprès de BMCE Bank.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2012 une charge globale de KMAD 2.154.

Personne Concernée :

Filiale d'EAI dont le Président est Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI également Administrateur de BMCE Bank.

2.6 Convention de Partenariat - Traitement de Sous - Compensation entre BMCE Bank et BMCE Bank International Plc

Aux termes de cette convention conclue le 4 octobre 2011 BMCE BANK International assure certaines opérations de services bancaires au profit de BMCE Bank, et notamment :

- Chèques tirés sur des banques domiciliées en France ou à l'étranger ;
- Virements interbancaires en faveur de BMCE Bank ou de sa clientèle ;
- Virements par SWIFT émis et reçus de l'étranger ou vers l'étranger ;
- Effets de commerce domiciliés aux caisses de BMCE Bank, payables en France ;
- Confirmations de crédits documentaires.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la Banque arrêtés au 31 décembre 2012.

Personnes Concernées :

- Le Président de BBI, Monsieur David SURATGAR est également Administrateur de BMCE Bank.
- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur des deux sociétés.

2.7 Convention de Promotion et de Commercialisation d'OPCVM au Sein du Réseau de BMCE Bank Conclue entre BMCE Bank et BMCE Capital Gestion

Conclue le 1^{er} mars 2011 pour une durée de douze mois renouvelable par tacite reconduction, cette convention a pour objet de déterminer les modalités de la collaboration entre les Parties en vue de promouvoir la commercialisation par BMCE Bank d'un nombre défini de produits relevant de l'activité de BMCE Capital Gestion via diverses entités du Réseau de BMCE Bank. A cet égard, les Parties s'engagent mutuellement à se doter des moyens humains, matériels, techniques et logistiques nécessaires au développement et à la promotion des OPCVM objet de cette convention.

La rémunération de BMCE Bank est déterminée au terme des opérations de souscriptions/ rachats réalisées au sein du Réseau, BMCE CAPITAL GESTION rétrocédant une quote – part des droits d'entrée / sortie, prélevés sur lesdites opérations au sein du Réseau suivant des taux fixés en annexe de la convention.

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de la Banque arrêtés au 31 décembre 2012.

Personnes Concernées :

- Messieurs Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Driss BENJELLOUN, Omar TAZI et Amine BOUABID, Administrateurs de BMCE Capital Gestion, sont également Administrateurs de BMCE Bank.
- Messieurs Driss BENJELLOUN et Omar TAZI, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également Administrateurs de BMCE Capital Gestion.

2.8. Conventions de Location de Locaux

Ces conventions prévoient la location de locaux et/ou bureaux aux sociétés suivantes :

Société	Date	Nature	Localisation	Montant 2012 (KMAD)
EAI	01/05/2011	Plateaux de bureaux	Angle avenue Lalla Yacout 365 et rue Mohamed Belloul Pégoud N° 18, 3 ^{ème} et 5 ^{ème} étage - Casablanca	365
EAI	01/03/2011	Plateaux de bureaux	49 & 51 rue Ali Ibnou Abi Taleb 7 807 RDC, du 1 ^{er} au 7 ^{ème} étage, parking et sous-sol- Casablanca	7 807
RM Experts	05/07/2011	Plateaux de bureaux	l'immeuble Zénith N° 2 et 2 Bis 991 sis à Lotissement Taoufik rond point route de Marrakech et Bouskoura Casablanca	991
ILEM Infogérance	01/01/2010	Plateau de bureau et local mitoyen	18 rue Mohammed Belloul, 2 ^{ème} étage	51
BMCE Capital	08/01/2010	Plateaux de bureaux à usage commercial	142, avenue Hassan II, 4 ^{ème} étage, Casablanca	2 504
MEDITELECOM		Terasse d'immeuble	7 ^{ème} et 8 ^{ème} étage -Hajjali	88
BMCE Capital	01/07/2002	Espaces de bureaux	Agence BMCE BANK Rabat - Ibnou Sina	-
BMCE Capital	01/07/2002	Espaces de bureaux	Agence BMCE BANK Agadir Ville	27
EURAFRIC INFORMATION	08/10/2009	Appartement de 279 m ² . TF n°36929/C, propriété dite « GAMECOUR ».	243 Bd Mohamed V - Casablanca	281
F2S	01/11/2009	Plateau de bureaux situé au 2 ^{ème} étage de l'immeuble « GAMECOUR »	243 Bd Mohamed V - Casablanca	237

2.9. Convention Tripartite Relative au Transfert des Crédits Bails Relatifs à l'Acquisition et à l'Aménagement d'un Local à Usage de Bureau Sis à Rabat Avenue Imam Malik

Conclue le 16 mars 2011 entre BMCE CAPITAL, le preneur initial, BMCE Bank, le preneur et MAGHREBAÏL, le Bailleur, cette convention prévoit au bénéfice de BMCE Bank le transfert des crédits bails sus mentionnés moyennant un loyer mensuel hors taxe de 68.453,70 DHS et un coût global et forfaitaire afférent au financement objet du contrat de 7.200.000,00 dirhams dont 720.000 dirhams correspondant à la valeur estimée du terrain.

Ce contrat est conclu pour une durée de 97 mois allant du 25 avril 2011 au 24 mai 2019.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2012 une charge globale de KMAD 850.

Personnes Concernées :

- Le Président du Conseil d'Administration de Maghrebail, Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de BMCE Bank.
- Les Membres du Conseil d'Administration de Maghrebail, Messieurs Othman BENJELLOUN, Mohammed BENNANI, Zouheir BENSALD sont respectivement Présidents Directeurs Généraux et Administrateurs de BMCE Bank.
- Les Membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital, Zouheir BENSALD, Driss BENJELLOUN, M'Fadel EL HALAISSI sont pour le premier Administrateur de BMCE Bank et pour les seconds Directeurs Généraux de BMCE Bank.
- Le Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital, Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.

2.10. Avenant à la Convention BMCE Edifin Conclu entre BMCE Bank et la Société Global Network Systems (GNS)

Conclu le 2 avril 2010 et entrant en vigueur en janvier 2010, cet avenant a pour objet dans le cadre de la généralisation des services BMCE EDIFIN à toutes ses relations commerciales et pour des raisons de rentabilité de modifier la redevance mensuelle des services de Réseau à Valeur Ajoutée de GNS, BMCE Bank devenant à cet égard grossiste et en charge de la commercialisation du volume de prestations qu'elle acquiert auprès de GNS.

BMCE Bank règle chaque année au Prestataire 5.500.000 dirhams HT correspondant au volume minimum qu'elle s'engage à acquérir de 2.000.000 de lignes d'opérations.

Un deuxième avenant conclu le 30 décembre 2011 et entrant en vigueur en janvier 2012 portant la redevance annuelle réglée par BMCE Bank au prestataire à 2.750.000 dirhams HT correspondant au volume minimum qu'elle s'engage à acquérir de 2.000.000 de lignes d'opérations.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2012 une charge globale de KMAD 2.750 HT.

Personnes Concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Conseil d'Administration de GNS Holding est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Messieurs Mounir CHRAÏBI, M'Fadel EL HALAISSI, Driss BENJELLOUN Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également Administrateurs de GNS Holding.

2.11 Contrat de Prestations de Services de Recouvrement entre BMCE Bank et RM Experts

Conclu le 24 décembre 2010 entre la société RECOVERY INTERNATIONAL MANAGEMENT AND EXPERTISE – RM EXPERTS et BMCE Bank, la convention mandate RM EXPERTS à titre exclusif en vue de procéder au recouvrement des créances en souffrance que BMCE Bank lui confiera.

Le contrat est conclu pour une durée de cinq ans renouvelable par tacite reconduction par périodes de deux années.

A ce titre, BMCE Bank s'engage à mettre à la disposition du Prestataire en la forme d'un détachement l'ensemble des ressources humaines qui sont, à la date de la signature de la convention rattachées au Pôle Remedial Management. Ces ressources recevront leur rémunération directement de BMCE Bank.

BMCE Bank facturera au Prestataire les salaires et autres éléments de la rémunération de ses collaborateurs, augmentés d'une marge de 20%. La refacturation du personnel détaché au titre de l'exercice 2012 s'est établi à KMAD 23.527.

RM EXPERTS facturera, par ailleurs, à BMCE Bank une prestation de « Gestion de ses Ressources Humaines ». Le montant de charge enregistrée par BMCE Bank au titre de l'exercice 2012 s'élève à KMAD 1.165.

Dans le cadre de cette convention, chaque dossier dont le montant à recouvrer est inférieur à la somme de deux cent mille dirhams est facturé à BMCE Bank pour un montant de cinq cent dirhams HT au titre des frais de prise en charge.

RM EXPERTS reçoit en outre de BMCE Bank sur les sommes encaissées ou recouvrées des honoraires de résultat payables trimestriellement.

En cas de non recouvrement BMCE Bank s'engage à rembourser à RM EXPERTS sur justificatifs les frais réels engagés par ce dernier.

Au titre de l'exercice 2012, BMCE BANK a versé à RM EXPERTS des honoraires de résultat de KMAD 32.788 et des frais de gestion de dossiers de KMAD 14.475.

Personne Concernée :

Le Président du Conseil d'Administration de RM EXPERTS, Monsieur Mamoun BELGHITI est également Administrateur de BMCE Bank.

2.12. Convention de Gestion des Activités de Trésorerie entre BMCE Bank et BMCE Capital

La convention, établie le 19 octobre 1999, a pour objet de confier à BMCE CAPITAL, la gestion des activités de trésorerie et de marché monétaire, obligataire et de change en dirhams, en dirhams convertibles et en devises de la Banque et de sa succursale à Tanger, Tanger Off Shore « TOS ».

Cette convention est conclue pour une durée de trois ans renouvelable pour des périodes successives.

Les conditions de rémunération des prestations fournies par BMCE CAPITAL, fixées par avenant en date du 22 novembre 2001, sont les suivantes :

- BMCE CAPITAL perçoit une rémunération annuelle représentant 15% de l'excédent, par rapport à 100 millions de dirhams du résultat brut d'exploitation généré par les activités de marché de la Banque ;
- La rémunération de BMCE CAPITAL ne peut être inférieure à 10 millions de dirhams, ni supérieure à 20 millions de dirhams pour chaque période de gestion de douze mois.

Au titre de l'exercice 2012, la rémunération de BMCE CAPITAL s'établit à KMAD 20.000.

Le montant de la refacturation des charges constatées au titre de l'exercice 2012 s'élève à KMAD 55.000.

Personnes Concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Monsieur Amine BOUABID, Administrateur de BMCE Bank est également Vice Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.
- Monsieur Zouheir BENSALID, Administrateur de BMCE Bank est également membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.
- Messieurs Driss BENJELLOUN et M'Fadel El HALAISSI, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.

2.13. Convention d'Avance en Compte Courant entre BMCE Bank et BMCE Capital

Trois conventions d'avance en compte courant ont été signées avec BMCE CAPITAL :

- La première signée le 4 Juillet 2005, ayant pour objet la mise à disposition par BMCE Bank d'une avance de 10.000 KMAD rémunéré au taux de 2.78% HT. Cette convention vise à permettre le financement de la prise de participation par BMCE CAPITAL dans le capital social du groupe AXIS, ayant son siège à Tunis et dont l'activité est relative aux métiers d'ingénierie financière.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2012, un produit global de KMAD 279.

- La deuxième signée le 13 décembre 2005 ayant pour objet la mise à disposition par BMCE Bank d'une avance de KMAD 5.800. Cette convention vise à permettre le financement des opérations d'augmentation de capital des filiales Med Capital Communication et Capital Conseil. Cette avance est rémunérée au taux de 2,78% HT.

Au 31 décembre 2012, le produit constaté dans les comptes de BMCE Bank est de KMAD 162.

- La troisième a été conclue le 1^{er} novembre 2010, cette convention a pour objet l'octroi d'une avance en compte courant par BMCE Bank à BMCE CAPITAL d'un montant global de 17 500 000 dirhams aux fins de remédier aux déficits structurels en trésorerie de deux filiales de BMCE CAPITAL. Le montant du prêt d'associé est accordé au taux légal en vigueur à savoir en 2010 de 3,49 % HT exigible à compter de la mise à disposition de la somme. Cette convention prend effet à compter de sa signature par les Parties.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré en 2012 un produit de KMAD 584.

Personnes Concernées

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital est également Administrateur Directeur Général Délégué de BMCE Bank.
- Monsieur Amine BOUABID Administrateur de BMCE Bank est également Vice Président du Conseil de Surveillance de BMCE CAPITAL.
- Monsieur Zouheir BENSALID, Administrateur de BMCE Bank est également membre du Conseil de Surveillance de BMCE CAPITAL.
- Messieurs Driss BENJELLOUN et M'Fadel El HALAISSI, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank sont également membres du Conseil de Surveillance de BMCE CAPITAL.

2.14 Convention de Mise en Place d'une Plate Forme de Gestion de Recouvrement des Dossiers entre Salafin et BMCE Bank (Avenant)

Conclue le 15 septembre 2008 puis modifiée le 5 juin 2009, cette convention a pour objet la mise en place et la gestion d'une plate forme de recouvrement par SALAFIN dans le but de traiter les créances en anomalie de 1^{er} niveau des clients SALAFIN et de la clientèle de masse de BMCE Bank.

L'avenant a pour objet de convenir de modalités de dérogation au contrat principal en prévoyant la prise en charge à titre exception-

nel par BMCE Bank de la rémunération de SALAFIN au titre du contrat ASP à conclure avec ce dernier.

Modalités de rémunération : les pourcentages sur les montants recouverts facturés par SALAFIN à BMCE Bank vont de 5 % à 6 % des montants recouverts avec un minimum au regard de ces derniers fixé de 60 à 540 dirhams.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2012 une charge globale de KMAD 3.909.

Personnes Concernées :

- Les Membres du Conseil de Surveillance de Salafin, Messieurs Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Mamoun BELGHITI, Mohammed BEN-NANI sont également Administrateurs de BMCE Bank.

2.15. Convention de Prestation de Services, d'Assistance Technique et d'Hébergement d'Applications entre BMCE Bank et Salafin

Conclue le 15 janvier 2009, cette convention a pour principal objet l'implémentation d'un service de recouvrement par lequel SALAFIN s'engage à réaliser les missions que BMCE Bank lui confie (assistance à l'outil de recouvrement et son paramétrage, fourniture d'une licence d'utilisation du module de gestion d'affectation des portefeuilles aux gestionnaires et le module de gestion des télécommunications ; développement des interfaces avec le SI BMCE, hébergement dédié du logiciel de recouvrement et exploitation quotidienne, mise à disposition d'un centre de maintenance...).

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2012 une charge globale de KMAD 972.

Personnes Concernées :

- Les Membres du Conseil de Surveillance de Salafin, Messieurs Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Mamoun BELGHITI, Mohammed BEN-NANI sont également Administrateurs de BMCE Bank.

2.16. Convention entre BMCE Bank et Maghrebail

Conclue le 8 mai 2009, cette convention a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de la coopération entre les parties en vue du placement par BMCE BANK pour le compte de MAGHREBAIL des produits formatés de crédit bail, du produit BMCE BAIL ainsi que du produit BMCE IMMOBAIL Entreprise, des produits classiques de crédit bail assortis ou non de la caution solidaire de BMCE Bank.

Les conditions de cette convention sont les suivantes :

- MAGHREBAIL verse à BMCE Bank des commissions d'apport définies au sein d'une grille tarifaire.
- MAGHREBAIL s'engage par ailleurs à verser des commissions d'apport trimestrielles au titre de la rémunération de BMCE Bank.
- MAGHREBAIL s'engage à verser des commissions d'apport annuelles calculées sur la base des objectifs commerciaux annuels dont la réalisation est confirmée par un comité de pilotage.
- MAGHREBAIL s'engage enfin pour les produits formatés et le BMCE Bail à rémunérer la caution de BMCE Bank au taux annuel. Le taux des commissions d'aval est déterminé au cas par cas concernant les dossiers classiques assortis ou non d'une caution solidaire; il est calculé annuellement sur l'encours financier de MAGHREBAIL garanti par BMCE Bank (Encours Financier X quotité de l'aval bancaire).

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2012 un produit global de KMAD 2.934.

Personnes Concernées :

- Le Président de Maghrebail, Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de BMCE Bank.
- Les Membres du Conseil d'Administration de Maghrebail, Messieurs Othman BENJELLOUN, Mohammed BENNANI, Zouheir BENSALID sont respectivement Présidents et Administrateurs de BMCE Bank.

2.17. Convention de Partenariat entre BMCE Bank et Budget Locasom

Conclue le 29 mai 2009, cette convention a pour objet la coopération des parties en vue du placement par BMCE Bank du produit BMCE LLD (à savoir : pack LLD consistant en l'acquisition et la gestion de la flotte de véhicules) pour le compte de LOCASOM. BMCE BANK oriente sa clientèle vers ledit produit. LOCASOM prend en charge la clientèle BMCE en lui fournissant l'assistance nécessaire. Ce produit sera commercialisé au niveau du réseau BMCE Bank.

Les termes de cette convention se présentent comme suit :

- BMCE Bank s'engage uniquement à favoriser le règlement des loyers relatifs à BMCE LLD par ses clients. (Prélèvements sur le compte du client etc...)
- BMCE Bank perçoit une commission calculée sur la base du budget du véhicule et de la période de location allant de 0.15% à 0.40% du tarif.

Au titre de cette convention, BMCE Bank a enregistré au cours de l'exercice 2012 un produit global de KMAD 41.

Personnes Concernées :

- Messieurs Driss BENJELLOUN, M'Fadel EL HALAISSI, Directeurs Généraux Délégués de BMCE Bank et Monsieur Azzeddine GUESSOUS, Administrateur de BMCE Bank sont également Administrateurs de Budget Locasom.

Casablanca, le 25 avril 2013

FIDAROC GRANT THORNTON



Faiçal MEKOUAR
Associé

ERNST & YOUNG

Bachir TAZI
Associé

Note de Présentation des Règles, Principes Comptables et Méthodes d'Évaluation Appliquées

1 - Principes Comptables Fondamentaux

1.1 - les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.

1.2 - la représentation d'une image fidèle, repose nécessairement sur le respect des sept principes comptables fondamentaux préconisés par la norme comptable Générale.

1.3 - lorsque les opérations, événements et situations sont traduits en comptabilité dans le respect des principes comptables fondamentaux et des prescriptions du PCEC, les états de synthèse sont présumés donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des risques assumés et des résultats de l'établissement de crédit.

1.4 - Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETIC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.

1.5 - Dans le cas exceptionnel où l'application stricte d'un principe ou d'une prescription se révèle contraire à l'objectif de l'image fidèle, l'établissement de crédit doit y déroger.

- cette dérogation doit être mentionnée dans l'ETIC et être dûment motivée avec indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'établissement de crédit.

1.6 - les principes comptables fondamentaux retenus se présentent comme ci-après :

- Principe de continuité d'exploitation.
- Principe de permanence des méthodes.
- Principe du coût historique.
- Principe de spécialisation des exercices.
- Principe de prudence.
- Principe de clarté.
- Principe d'importance significative.

2.1. Présentation

les états de synthèse comprennent :

- les comptes du Siège central
- les comptes des agences établies au Maroc
- les comptes des succursales et agences établies à l'étranger (succursale de Paris, et l'agence de Tanger off Shore).
- les opérations et soldes significatifs internes entre les différentes entités sont éliminés.

2.2. Principes généraux

- les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.
- la présentation des états de synthèse de bmce bAnk est conforme aux dispositions du Plan comptable des établissements de crédit.

2.3. Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature Présentation générale des créances

- les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :

- créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit, - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.

- les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.

- les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle)

- les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.

- les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

- les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses douteuses ou compromises,

- Après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :

- 20 % pour les créances pré-douteuses,

- 50 % pour les créances douteuses,

- 100 % pour les créances compromises.

les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.

- les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.

- les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet . (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

2.4. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières. Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.5. Portefeuilles de titres

2.5.1 Présentation Générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan comptable des établissements de crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

2.5.2 Titres de Transaction.

Sont considérés comme des titres de transaction, les titres qui à l'origine sont :

- acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme dans le but d'en tirer un profit.
- détenus par l'établissement de crédit dans le cadre de son activité de mainteneur de marché, le classement en titres de transaction étant subordonné à la condition que le stock des titres fasse l'objet d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités du marché.
- acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille comprenant des instruments dérivés, des titres ou d'autres instruments gérés ensemble, et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.
- ou qui font l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. Les frais de transaction sont directement constatés en résultat. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.

2.5.3 Titres de Placement.

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Par défaut, il s'agit de titres qui ne sont pas classés dans une autre catégorie.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres en provenance des catégories « Titres de l'activité de portefeuille » et « Titres de participation et parts dans les entreprises liées » font l'objet, à la date du transfert et préalablement à celui-ci, d'une évaluation selon les règles de la catégorie d'origine. Ils sont transférés dans la catégorie « titres de placement » à cette valeur comptable.

Dans le cas où le titre proviendrait de la catégorie « Titres d'investissement », il sera évalué à sa valeur nette comptable déterminée à la date du reclassement.

2.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour en procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelque soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

2.5.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan comptable des établissements de crédit en :

- Titres de participation
- Participations dans les entreprises liées
- Titres de l'activité du portefeuille et
- Autres emplois assimilés

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

2.5.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

2.6. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

2.7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

la méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan de l'entité étrangère (Agence de Paris) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique (dotations) et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste «écart de conversion».

Conversion des éléments du compte de résultat à l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice.

Toutefois, les éléments de compte de résultat ont été convertis au cours de clôture car cette méthode ne fait pas apparaître de différence significative par rapport à la méthode du taux moyen.

2.8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

2.9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
brevets et marques	Durée de protection des brevets
immobilisations en recherche et développement	1 an
logiciels informatiques	5 ans

Autres éléments du fonds de commerce non amortissable les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

nature	Durée d'amortissement
Terrain	non amortissable
immeubles d'exploitation :	
construits avant	198 20 ans
construits après	198 0 ans
mobilier de bureau	10 ans
matériel informatique	5 ans
matériel roulant	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Parts des sociétés civiles	non amortissables

2.10. Charges à répartir

les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

2.11. Provisions réglementées

les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales.

leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

2.12. Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres ...).

les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

2.13. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

2.14. Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al choghli, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges

Bilan

Activité Agrégée

AU 31 DÉCEMBRE 2012

ACTIF	2012	2011
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 742 008	1 712 258
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	16 092 008	16 881 374
. À vue	3 250 335	1 962 058
. À terme	12 841 673	14 919 316
Créances sur la clientèle	97 170 372	86 547 728
. Crédits de trésorerie et à la consommation	34 240 877	27 737 290
. Crédits à l'équipement	16 264 866	15 548 989
. Crédits immobiliers	30 849 950	28 140 076
. Autres crédits	15 814 679	15 121 373
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	33 888 142	31 442 600
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 774 263	7 474 124
. Autres titres de créance	7 759 401	1 306 173
. Titres de propriété	20 354 478	22 662 303
Autres actifs	2 864 991	2 782 953
Titres d'investissement	4 665 315	1 508 720
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	722 554	674 432
. Autres titres de créance	3 942 761	834 288
Titres de participation et emplois assimilés	5 620 567	4 927 751
Créances subordonnées	201 984	201 314
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	445 822	478 875
Immobilisations corporelles	2 108 013	2 089 870
TOTAL DE L'ACTIF	166 799 222	148 573 443

(En milliers de dirhams)

PASSIF	2012	2011
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	26 350 843	18 618 066
. À vue	270 622	883 596
. À terme	26 080 221	17 734 470
Dépôts de la clientèle	102 332 739	100 780 504
. Comptes à vue créditeurs	55 251 592	51 055 827
. Comptes d'épargne	17 227 957	16 290 784
. Dépôts à terme	24 671 391	29 299 288
. Autres comptes créditeurs	5 181 799	4 134 605
Titres de créance émis	10 061 865	7 367 071
. Titres de créances négociables	10 061 865	7 367 071
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	10 588 610	6 180 084
Provisions pour risques et charges	353 284	216 164
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	4 417 445	4 415 648
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	10 186 734	8 731 499
Capital	1 794 633	1 719 634
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	2	11
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	713 067	544 762
TOTAL DU PASSIF	166 799 222	148 573 443

(En milliers de dirhams)

HORS BILAN	2012	2011
Engagements donnés	19 033 707	21 091 063
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	1 563 840	1 232 366
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	8 691 504	10 790 353
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 456 330	3 019 973
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 309 289	5 460 369
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	12 744	588 002
Engagements reçus	5 444 929	6 629 869
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 398 330	6 545 564
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	30 784	30 849
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	15 815	53 456

(En milliers de dirhams)

Compte de Produits et Charges Activité Agrégée

AU 31 DÉCEMBRE 2012

	2012	2011
Produits d'exploitation bancaire	8 258 569	7 746 501
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	538 752	504 831
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 766 212	4 387 594
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	337 113	262 417
Produits sur titres de propriété	533 403	293 250
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	683 264	650 571
Autres produits bancaires	1 399 825	1 647 838
Charges d'exploitation bancaire	3 667 452	3 682 994
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	987 025	638 910
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	1 595 221	1 800 163
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	330 492	252 899
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	754 714	991 022
Produit net bancaire	4 591 117	4 063 507
Produits d'exploitation non bancaire	113 646	64 454
Charges d'exploitation non bancaire	51 158	54 175
Charges générales d'exploitation	2 780 721	2 636 039
Charges de personnel	1 330 648	1 280 600
Impôts et taxes	55 827	58 572
Charges externes	1 088 525	1 042 815
Autres charges générales d'exploitation	405	172
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	305 316	253 880
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	988 511	882 557
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	482 640	433 134
Pertes sur créances irrécouvrables	287 153	45 399
Autres dotations aux provisions	218 718	404 024
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	443 279	283 116
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	388 755	156 915
Récupérations sur créances amorties	5 253	13 968
Autres reprises de provisions	49 271	112 233
Résultat courant	1 327 652	838 306
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	387 058	-
Résultat avant impôts sur les résultats	940 595	838 306
Impôts sur les résultats	227 527	293 544
Résultat net de l'exercice	713 067	544 762

(En milliers de dirhams)

Etat des Soldes de Gestion Activité Agrégée

AU 31 DÉCEMBRE 2012

TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS		
	2012	2011
+ Intérêts et produits assimilés	5 642 077	5 154 842
- Intérêts et charges assimilées	2 912 738	2 691 972
Marge d'intérêt	2 729 339	2 462 870
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	868 340	781 742
- Commissions servies	200 118	166 631
Marge sur commissions	668 222	615 111
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	599 402	686 824
+ Résultat des opérations sur titres de placement	63 098	28 634
+ Résultat des opérations de change	178 934	144 101
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	-1 756	589
Résultat des opérations de marché	839 678	860 148
+ Divers autres produits bancaires	533 404	293 250
- Divers autres charges bancaires	179 526	167 872
Produit net bancaire	4 591 117	4 063 507
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	10 894	-135 743
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	68 622	61 333
- Autres charges d'exploitation non bancaire	49 325	52 739
- Charges générales d'exploitation	2 780 720	2 636 040
Résultat brut d'exploitation	1 840 588	1 300 588
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-375 786	-307 650
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-137 150	-154 632
Résultat courant	1 327 652	838 306
Résultat non courant	-387 058	
- Impôts sur les résultats	227 527	293 544
Résultat net de l'exercice	713 067	544 762

(En milliers de dirhams)

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		
	2012	2011
+ Résultat net de l'exercice	713 067	544 762
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	305 317	253 881
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	57 383	191 889
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	25 085	54 731
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	4 252	4 240
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	1 973
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	45 024	3 120
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	1 832	1 436
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ Capacité d'autofinancement	1 003 238	931 849
- Bénéfices distribués	515 890	508 390
+ Autofinancement	487 348	423 459

(En milliers de dirhams)

TABLEAU DES FLUX TRESORERIE		
	2012	2011
1. (+) Produits d'exploitation bancaires perçus	7 472 872	7 272 978
2. (+) Récupérations sur créances amorties	5 253	13 968
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	113 646	64 454
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	3 501 035	3 526 996
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	51 156	54 175
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	2 475 405	2 382 159
7. (-) Impôts sur les résultats versés	227 527	293 544
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	1 336 648	1 094 526
Variation des :	-	-
8. (+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	789 366	-1 084 766
9. (+) Créances sur la clientèle	-10 622 644	-9 708 637
10. (+) Titres de créance et de placement	-5 602 137	-3 393 583
11. (+) Autres actifs	-201 508	-990 955
12. (+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
13. (+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	7 732 777	10 303 635
14. (+) Dépôts de la clientèle	1 552 235	2 734 147
15. (+) Titres de créance émis	2 694 794	231 167
16. (+) Autres passifs	4 057 511	550 167
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	400 394	-1 358 825
III. Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation (i + ii)	1 737 042	-264 299
17. (+) Produits des cessions d'immobilisations financières	43 192	-
18. (+) Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	128 588	14 349
19. (-) Acquisitions d'immobilisations financières	686 683	829 151
20. (-) Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	414 741	486 203
21. (+) Intérêts perçus	334 917	261 469
22. (+) Dividendes perçus	450 780	212 054
IV. Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-143 947	-827 482
Variation des :	-	-
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds de garantie reçus	-	-
24. (+) Émissions de dettes subordonnées	-	-
25. (+) Émissions d'actions	1 500 000	-
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	67 225
27. (-) Intérêts versés	547 455	473 083
28. (-) Dividendes versés	515 890	508 390
V. Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	436 655	-1 048 699
VI. Variation nette de la trésorerie (iii + iv + v)	2 029 750	-2 140 480
VII. Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 712 258	3 852 738
VIII. Trésorerie à la clôture de l'exercice	3 742 008	1 712 258

(En milliers de dirhams)

État des Informations Complémentaires

AU 31 DÉCEMBRE 2012

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR BMCE BANK

Cf : Note de présentation des règles et principes comptables.

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

Créances	Bank Al-Maghrib Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établisse- ments de crédit et assimilés au Maroc	Etablis- sements de crédit à l'étranger	Total 2012	Total 2011
Comptes ordinaires débiteurs	2 806 190	1 394	1 060 847	1 143 248	5 011 679	1 711 274
Valeurs reçues en pension	-	882 227	565 000	-	1 447 227	-
- Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- A terme	-	882 227	565 000	-	1 447 227	-
Prêts de trésorerie	-	1 345 541	1 012 679	1 567 780	3 926 000	4 721 236
- Au jour le jour	-	1 000 000	8 222	-	1 008 222	250 784
- A terme	-	345 541	1 004 457	1 567 780	2 917 778	4 470 452
Prêts financiers	-	397 500	6 073 512	-	6 471 012	9 210 403
Autres créances	2 895 759	-	-	53 608	2 949 367	2 934 358
Intérêts courus à recevoir	18 679	11	3 344	3 992	26 025	13 656
Créances en souffrance	-	-	2 705	-	2 705	2 705
TOTAL	5 720 628	2 626 673	8 718 087	2 768 628	19 834 016	18 593 632

Commentaires : La PL 480 de MDH : 2 895 759 est comprise dans la ligne " autres creances "

(En milliers de dirhams)

CREANCES SUR LA CLIENTELE

Créances	Secteur Public	Secteur Privé			Total 2012	Total 2011
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Crédits de trésorerie	2 601 915	1 409 711	22 595 809	77 548	26 684 983	22 336 764
- Comptes à vue débiteurs	2 428 762	1 409 711	11 859 471	75 446	15 773 390	12 139 562
- Créances commerciales sur le Maroc	51 765	-	2 697 624	1 622	2 751 011	2 350 796
- Crédits à l'exportation	-	-	260 762	-	260 762	203 008
- Autres crédits de trésorerie	121 388	-	7 777 952	480	7 899 820	7 643 398
Crédits à la consommation	-	-	-	7 123 028	7 123 028	6 568 059
Crédits à l'équipement	3 837 879	-	12 180 031	14 759	16 032 669	15 465 656
Crédits immobiliers	-	-	9 989 573	20 811 736	30 801 309	28 105 439
Autres crédits	1 265 463	13 059 696	293 113	-	14 618 272	12 096 101
Créances acquises par affacturage	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus à recevoir	109 961	63 824	536 502	3 416	713 703	561 317
Créances en souffrance	4 822	4 057	493 899	693 630	1 196 408	1 414 392
- Créances pré-douteuses	35	-	116 711	136 232	252 978	365 701
- Créances douteuses	83	100	31 301	91 063	122 547	398 282
- Créances compromises	4 704	3 957	345 887	466 335	820 883	650 409
TOTAL	7 820 040	14 537 288	46 088 927	28 724 117	97 170 372	86 547 728

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATEGORIE D'EMETTEUR

	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs Publics	Emetteurs Privés		Total 2012	Total 2011
			Financiers	Non Financiers		
Titres cotés	-	13 705 736	20 354 478	410 988	34 471 202	30 894 561
- Bons du trésor et valeurs assimilées	-	6 496 817	-	-	6 496 817	8 110 124
- Obligations	-	28 203	-	410 988	439 191	567 315
- Autres titres de créance	-	7 180 716	-	-	7 180 716	459 684
- Titres de propriété	-	-	20 354 478	-	20 354 478	21 757 438
Titres non cotés	3 114 583	946 519	16 475	4 678	4 082 255	2 056 759
- Bons du trésor et valeurs as- similées	-	-	-	-	-	798 639
- Obligations	3 113 635	-	-	-	3 113 635	-
- Autres titres de créance	-	839 576	-	-	839 576	1 148 193
- Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
- Intérêts courus	948	106 943	16 475	4 678	129 044	109 927
TOTAL	3 114 583	14 652 255	20 370 953	415 666	38 553 457	32 951 320

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	33 707 992	33 707 992	33 707 992			-
Bons du trésor et valeurs assimilées	5 774 263	5 774 263	5 774 263			-
Obligations	398 640	398 640	398 640			-
Autres titres de créance	7 180 611	7 180 611	7 180 611			-
Titres de propriété	20 354 478	20 354 478	20 354 478	-	-	-
Titres de placement	181 200	180 150	180 150			1 050
Bons du trésor et valeurs assimilées				-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	181 200	180 150	180 150	-	-	1 050
Titres de propriété				-	-	-
Titres d'investissement	4 673 930	4 665 316	4 569 144		96 172	8 614
Bons du trésor et valeurs assimilées	722 554	722 554	643 073	-	79 481	-
Obligations	3 324 319	3 315 705	3 313 569		2 136	8 614
Autres titres de créance	627 057	627 057	612 502		14 555	-
TOTAL	38 563 121	38 553 457	38 457 286	-	-	-

(En milliers de dirhams)

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

	2012	2011
Instruments optionnels	33 785	11 573
Opérations diverses sur titres (débiteur)	87 163	15 251
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs	242 730	463 328
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres	186 028	408 252
Débiteurs divers	-	-
- Sommes dues par l'état	35 721	21 290
- Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
- Sommes diverses dues par le personnel	20 981	33 786
- Comptes clients de prestations non bancaires	8 838	9 339
- Divers autres débiteurs	2 492 475	2 283 462
Valeurs et emplois divers	98 837	30 093
- Valeurs et emplois divers	-	-
Comptes d'ajustement devises	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres (débiteur)	-	-
Pertes potentielles sur opérations de couvertures non dénouées	68 022	236 658
Ecart de conversion actif	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	74 016	83 446
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débiteur)	1 339 835	802 307
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	243 339	152 556
- Produits à recevoir	78 717	20 329
- Charges constatées d'avance	164 622	132 227
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	-	-
Créances en souffrance sur opérations diverses	668 426	978 402
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
TOTAL	2 864 991	2 782 953

(En milliers de dirhams)

Titres de participation

AU 31 DÉCEMBRE 2012

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Nombre de titres	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur comptable nette
Titres de Participation							
EMAT	Sté holding	44 828	8 047 300	55,71	30 355	27 373	2 981
MOROCCAN FINANCIAL BOARD	Gest, de la place financière de Casablanca	200 000	120 000 000	16,67	20 000	0	20 000
MAGSHORE	Offshoring	192 500	38 500 000	50,00	19 250	19 250	0
TANGER ZONE FRANICHE	Sté d'aménagement	135 000	105 000 000	12,86	13 500	0	13 500
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Gestion Monétique	109 984	98 200 000	11,20	11 000	0	11 000
FONDS DE GARANTIE DE LA COMMANDE PUBLIQUE	Fonds d'investissement	100 000	100 000 000	10,00	10 000	0	10 000
MOROCCAN INFORMATION TECHNO PARC CIE	Gest.Im.techno parc	56 500	46 000 000	12,28	5 650	125	5 525
ISCID	Enseignement supérieur	40 000	10 000 000	40,00	2 000	600	1 400
MARTKO (MAGHREB ARAB TRADING C ^y)	Ets financier	12 000	600 000 USD	20,00	971	971	0
MITC CAPITAL	Gest, fonds MNF	4 000	2 000 000	20,00	400	0	400
STE RECOURS	Sté de recouvrement	3 750	2 500 000	15,00	375	375	0
FONCIERE EMERGENCE	Prom, Immobilier industriel et de services	96 696	120 017 000	8,06	9 670	0	9 670
MAROC TELECOMMERCE	COMMERCE & PAIEMENT ELECTRONIQUE	561	5 610 000	10,00	1 563	0	1 563
Total Titres de participation							
					124 733	48 694	76 038
BOA GROUP	Ets de crédit /étranger	296 137	70 608 855	65,01	1 793 657	0	1 793 657
STE SALAFIN	Crédit à la consommation	1 783 526	239 449 700	74,48	624 831	0	624 831
BBI	Ets de crédit /étranger	102 173 000	102 173 000 GBP	100,00	1 400 079	704 864	695 215
MAGHREBAIL	Crédit bail	522 913	102 532 000	51,00	232 521	0	232 521
B.M.C.E. MADRID	Ets de crédit /étranger	426 469	25 630 940	100,00	346 506	0	346 506
LITTORAL INVEST	Société immobilière	26 000	2 600 000	100,00	450 000	0	450 000
LOCASOM	Location Longue durée	784 768	83 042 900	94,50	336 882	0	336 882
HANOUBY	Distribution	1 074 999	236 029 100	45,60	107 500	107 500	0
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Ets de crédit étranger	102 926	10 000 429 600 CFA	27,38	102 255	0	102 255
BMCE CAPITAL	Banque d'affaires	100 000	100 000 000	100,00	100 000	0	100 000
STE CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'étude	155 437	40 000 000	38,85	90 192	0	90 192
MAROC FACTORING	Factoring	450 000	45 000 000	100,00	51 817	0	51 817
GLOBAL NETWORK SYSTEMS HOLDING	Traitement de l'information	116 000	11 600 000	100,00	46 591	0	46 591
MABANICOM	SCI	200 000	20 000 000	100,00	29 700	0	29 700
RM EXPERT	Recouvrement créances	199 996	20 000 000	100,00	20 000	0	20 000
CONGOLAISE DES BANQUES	Ets de crédit étranger	100 000	4 000 000 000 CFA	25,00	16 998	0	16 998
EUILER HERMES ACMAR	Assurances et service	100 010	50 000 000	20,00	10 001	0	10 001
BMCE CAPITAL BOURSE (maroc inter titres)	Sté de bourse	67 500	10 000 000	67,50	6 750	0	6 750
STE FINANCIERE ITALIE	Société financière	600 000	600 000 EURO	100,00	6 688	0	6 688
BMCE CAPITAL GESTION (MARFIN)	Gestion OPCVM	50 000	5 000 000	100,00	6 443	0	6 443
EUROAFRIC INFORMATIQUE	Service informatique	41 937	10 000 000	41,94	4 100	0	4 100
DOCUPRINT (STA)	Sté de service	4 000	4 000 000	100,00	4 000	0	4 000
BMCE ASSURBANK	Assurances	15 000	1 500 000	100,00	3 025	0	3 025
EUROAFRIC GED SERVICES	Sté de service	937	1 500 000	6,25	94	0	94
Total Titres de participation dans les entreprises liées							
					5 790 632	812 364	4 978 268
TOTAL TITRES DE L'ACTIVITE DU PORTEFEUILLE							
E.S.F.G.	Ets crédit /étranger	923 105	778 549 160 EUR	1,19	177 724	123 396	54 328
E.S.I.	Ets crédit /étranger	467 250	260 400 000 EUR	1,79	152 991	80 076	72 915

PROPARCO	Ets crédit multi-national	656 325	420 000 000 EUR	2,50	123 153	0	123 153
UBAE ARAB ITALIAN BANK	Ets crédit /étranger	59 600	151 060 800 EUR	4,34	73 838	0	73 838
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	107 500	300 000 000	7,17	10 750	1 323	9 427
MAROC NUMERIC FUND	Fonds d'investissement	200 000	100 000 000	20,00	10 000	1 282	8 718
INMAA SA	Société de service	53 333	20 000 000	0,27	5 333	1 574	3 760
AFEXIM BANK (AFRICAN IMPORT EXPORT)	Ets crédit /étranger	30	166 601 000 USD	0,20	2 603	0	2 603
FONDS MONETAIRE ARABE (ARAB TRADE FINANCING PROGRAM)	Ets financier	50	500 000 000 USD	0,05	2 532	0	2 532
FIROGEST	Fonds d'investissement	2 500	2 000 000	12,50	250	0	250

Total titres de l'activité de portefeuille **559 174** **207 651** **351 523**

Autres titres de participation							
RISMA	Tourisme	279 628	782 368 500	3,57	99 983	67 015	32 968
MUTANDIS	Fonds d'investissement	841 472	1 483 431 000	5,67	88 439	0	88 439
CFG GROUP	Banque d'investissement	285 065	288 956 500	9,87	28 205	0	28 205
SOGEPoS	Sté d'aménagement	46 216	35 000 000	13,20	4 622	1 029	3 593
LA CELLULOSE DU MAROC	Pâte à papier	52 864	700 484 000	0,75	3 393	0	3 393
SMAEX	Assurances et service	16 900	37 500 000	4,51	1 690	0	1 690
FRUMAT	Agro-alimentaire	4 000	13 000 000	3,08	1 450	1 450	0
STE IMMOBILIERE SIEGE GPBM	Immobilier	12 670	19 005 000	6,67	1 267	0	1 267
STE D'AMENAGEMENT DU PARC INDUSTRIE	Sté d'aménagement	10 000	60 429 000	1,65	1 000	0	1 000
MAROCLEAR	Dépositaire central	8 030	20 000 000	4,02	803	0	803
EXPERIAN MAROC	Sté de service	27 000	90 000 000	3,00	2 700	1 204	1 496
GECOTEX	Industrie	5 000	10 000 000	5,00	500	500	0
SOCIETE ALLICOM MAROC	Industrie	5 000	20 000 000	2,50	500	500	0
DAR ADDAMANE	Organismes de garantie	9 610	75 000 000	0,64	481	0	481
STE IPE	Edition et impression	4 000	5 440 000	7,35	400	0	400
SINCOMAR	Agro-alimentaire	494	37 440 000	0,13	49	0	49
PORNET	Service informatique	1 800	6 000 000	0,03	45	0	45
SWIFT	Sté de service	23	434 020 000 EUR	0,01	24	0	24
DYAR AL MADINA	Cie immobilière	640	20 000 000	0,32	9	0	9
RMA WATANYA	Assurances	5	1 796 170 800	0,00	2	0	2
			235 562		71 699		163 863

Dotation des succursales a l'étranger

Dotation Agence de Paris							
Réserve spéciale Agence de Paris							

Dotations des succursales à l'étranger

					0	0	0
--	--	--	--	--	---	---	---

Comptes courants d'associés

BMCE CAPITAL			33 300		0		33 300
RISMA			16 841		0		16 841
HANOUBY			14 315		14 315		0
MARTCO			1 500		1 500		0
Siège G.P.B.M.			723		0		723
MAGSHORE			2 123		2 123		0
ALLICOM MAROC			552		552		0
EMAT			10		0		10

AUTRES EMPLOIS ASSIMILÉS

			69 364		18 490		50 874
--	--	--	--------	--	--------	--	--------

TOTAL GÉNÉRAL

			6 779 465		1 158 898		5 620 567
--	--	--	-----------	--	-----------	--	-----------

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
Immobilisations incorporelles	719 327	140 598	100 976	758 949	240 452	85 905	13 231	313 126	445 823
- Droit au bail	80 227	8 811	-	89 038	-	-	-	-	89 038
- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	639 100	131 787	100 976	669 911	240 452	85 905	13 231	313 126	356 785
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	4 514 535	274 143	46 060	4 742 619	2 424 665	219 411	9 470	2 634 606	2 108 013
- Immeubles d'exploitation	1 037 009	5 768	-	1 042 777	251 930	21 602	-	273 531	769 246
. Terrain d'exploitation	187 753	-	-	187 753	-	-	-	-	187 753
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	849 256	5 768	-	855 024	251 930	21 602	-	273 531	581 492
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Mobilier et matériel d'exploitation	1 514 135	75 680	42 114	1 547 702	1 169 158	83 999	8 597	1 244 559	303 143
. Mobilier de bureau d'exploitation	385 080	7 980	1 910	391 150	256 423	16 635	1 910	271 148	120 002
. Matériel de bureau d'exploitation	201 021	16 716	1 322	216 415	165 650	7 602	-	173 252	43 163
. Matériel informatique	877 115	50 700	38 846	888 970	697 073	59 395	6 685	749 782	139 188
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	6 869	284	36	7 117	5 963	367	2	6 327	790
. Autres matériels d'exploitation	44 050	-	-	44 050	44 050	-	-	44 050	-0
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 471 915	104 614	-	1 576 529	872 999	94 774	-	967 773	608 756
- Immobilisations corporelles hors exploitation	491 476	88 081	3 946	575 611	130 579	19 037	872	148 743	426 868
. Terrains hors exploitation	148 212	63 815	783	211 243	-	-	-	-	211 243
. Immeubles hors exploitation	245 923	16 059	3 133	258 848	70 328	10 793	872	80 249	178 599
. Mobilier et matériel hors exploitation	44 201	3 348	29	47 520	28 951	3 255	-	32 206	15 315
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	53 140	4 860	-	58 000	31 300	4 989	-	36 288	21 711
TOTAL	5 233 862	414 741	147 036	5 501 569	2 665 117	305 316	22 700	2 947 733	2 553 836

(En milliers de dirhams)

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
Immobilisations incorporelles d'exploitation	100 976		87 746	87 746		
Mobilier de bureau d'exploitation	1 910		-	191	191	
Matériel de bureau d'exploitation	1 322		-	132	132	
Matériel informatique	38 846		33 483	33 737	255	
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	65		63	82	19	
Immobilisations corporelles hors exploitation	3 917		3 045	6 700	3 655	
TOTAL	147 036		124 336	128 588	4 252	

(En milliers de dirhams)

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

Dettes	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 2012	Total 2011
	Bank Al-Maghrib, Trésor public et Service des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
Comptes ordinaires créditeurs	-	7 640	112 544	150 438	270 622	624 267
Valeurs données en pension	13 217 993	739 044	-	-	13 957 037	8 905 017
- Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- A terme	13 217 993	739 044	-	-	13 957 037	8 905 017
Emprunts de trésorerie	-	3 191 835	4 398 548	4 261 123	11 851 506	8 872 811
- Au jour le jour	-	-	33 440	1 200	34 640	259 329
- A terme	-	3 191 835	4 365 108	4 259 923	11 816 866	8 613 482
Emprunts financiers	102 175	19 914	10 039	15 291	147 419	169 486
Autres dettes	12 482	750	8 025	-	21 257	30 833
Intérêts courus à payer	8 749	3 607	33 183	57 463	103 002	15 652
TOTAL	13 341 399	3 962 790	4 562 339	4 484 315	26 350 843	18 618 066

(En milliers de dirhams)

DEPOTS DE LA CLIENTELE

Dépôts	Secteur public	Secteur privé			Total 2012	Total 2011
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue Créditeurs	3 414 974	2 282 854	10 719 166	38 417 163	54 834 157	49 359 316
Comptes d'épargne	-	-	6 765	17 603 926	17 610 691	16 683 935
Dépôts à terme	4 217 300	3 777 279	2 290 601	12 363 136	22 648 316	26 445 112
Autres Comptes Créditeurs (*)	2 927 021	1 607 757	2 045 488	100 674	6 680 940	7 736 971
Intérêts Courus à Payer	57 922	42 062	82 621	376 030	558 635	555 170
TOTAL	10 617 217	7 709 952	15 144 641	68 860 929	102 332 739	100 780 504

Commentaires: (*) Y compris PL 480 pour MDH 2 895 759

(En milliers de dirhams)

TITRES DE CREANCES EMIS AU 31 DECEMBRE 2012

NATURE DES TITRES (1)	Date de jouissance	Date d'échéance	Caractéristiques			Montant
			Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement (2)	
CD BMCE	26/10/2010	26/10/2013	100	4,19%	Infini	30 000
CD BMCE	5/11/2010	5/11/2013	100	4,15%	Infini	100 000
CD BMCE	16/11/2010	16/11/2013	100	4,13%	Infini	100 000
CD BMCE	10/1/2011	10/1/2013	100	4,10%	Infini	400 000
CD BMCE	30/12/2011	30/12/2013	100	4,25%	Infini	630 000
CD BMCE	8/3/2012	7/3/2013	100	4,14%	Infini	654 000
CD BMCE	12/3/2012	11/3/2013	100	4,14%	Infini	100 000
CD BMCE	15/3/2012	14/3/2013	100	4,14%	Infini	100 000
CD BMCE	16/4/2012	15/4/2013	100	3,90%	Infini	897 400
CD BMCE	19/4/2012	18/4/2013	100	3,90%	Infini	55 000
CD BMCE	5/10/2012	30/1/2013	100	3,80%	Infini	30 000
CD BMCE	5/10/2012	5/4/2013	100	3,88%	Infini	266 000
CD BMCE	5/10/2012	5/10/2014	100	4,60%	Infini	285 000
CD BMCE	5/10/2012	4/10/2013	100	4,20%	Infini	139 000
CD BMCE	10/10/2012	10/10/2015	100	4,80%	Infini	360 500
CD BMCE	10/10/2012	9/10/2013	100	4,20%	Infini	20 000
CD BMCE	10/10/2012	10/10/2014	100	4,60%	Infini	160 000
CD BMCE	22/10/2012	22/10/2014	100	4,60%	Infini	40 000
CD BMCE	29/10/2012	6/2/2013	100	3,70%	Infini	290 000
CD BMCE	29/10/2012	29/4/2013	100	3,88%	Infini	257 000
CD BMCE	29/10/2012	28/10/2013	100	4,20%	Infini	51 000
CD BMCE	29/10/2012	29/10/2014	100	4,61%	Infini	125 000
CD BMCE	29/10/2012	29/10/2014	100	4,80%	Infini	18 500
CD BMCE	31/10/2012	31/10/2014	100	4,61%	Infini	30 000
CD BMCE	1/11/2012	31/1/2014	100	4,30%	Infini	150 000
CD BMCE	13/11/2012	12/11/2013	100	4,20%	Infini	540 000
CD BMCE	13/11/2012	13/2/2014	100	4,45%	Infini	300 000
CD BMCE	14/11/2012	16/12/2013	100	4,30%	Infini	270 000
CD BMCE	14/11/2012	14/11/2014	100	4,65%	Infini	60 000
CD BMCE	14/11/2012	14/8/2013	100	4,15%	Infini	50 000
CD BMCE	28/11/2012	28/3/2013	100	3,90%	Infini	180 000
CD BMCE	28/11/2012	28/5/2013	100	4,00%	Infini	80 000
CD BMCE	23/11/2012	23/12/2013	100	4,28%	Infini	15 000
CD BMCE	3/12/2012	3/1/2014	100	4,35%	Infini	100 000
CD BMCE	4/12/2012	4/6/2013	100	4,00%	Infini	20 000
CD BMCE	7/12/2012	7/6/2013	100	4,00%	Infini	280 000
CD BMCE	7/12/2012	7/3/2015	100	4,95%	Infini	200 000
CD BMCE	7/12/2012	7/3/2015	100	4,65%	Infini	150 000
CD BMCE	11/12/2012	30/12/2013	100	4,35%	Infini	90 000
CD BMCE	11/12/2012	11/12/2014	100	4,95%	Infini	91 300
CD BMCE	12/12/2012	12/8/2013	100	4,10%	Infini	200 000
CD BMCE	14/12/2012	14/1/2014	100	4,40%	Infini	200 000
CD BMCE	14/12/2012	13/12/2013	100	4,35%	Infini	100 000
CD BMCE	17/12/2012	16/12/2013	100	4,35%	Infini	200 000
CD BMCE	12/20/2012	19/12/2013	100	4,35%	Infini	20 000
CD BMCE	20/12/2012	11/2/2013	100	3,80%	Infini	30 000
CD BMCE	24/12/2012	24/6/2013	100	4,00%	Infini	13 000
CD BMCE	21/12/2012	21/12/2014	100	4,95%	Infini	10 000
CD BMCE	28/12/2012	28/3/2013	100	3,90%	Infini	115 000
CD BMCE	28/12/2012	26/2/2013	100	3,80%	Infini	300 000
CD BMCE	28/12/2012	27/12/2013	100	4,35%	Infini	163 000
CD BMCE	28/12/2012	29/3/2013	100	3,65%	Infini	400 000
CD BMCE	28/12/2012	29/3/2013	100	4,10%	Infini	100 000
CD BMCE	28/12/2012	28/2/2013	100	3,90%	Infini	390 000
TOTAL						9 955 700

(1) Il s'agit de : Certificats de dépôt - Emprunts obligataires - Bons de sociétés de financement - Autres titres de créance

(2) Amortissement : Annuel - In fine

DETAIL DES AUTRES PASSIFS		
PASSIF	2012	2011
Instruments Optionnels Vendus	-	18 457
Opérations Diverses sur Titres	9 692 970	4 336 507
Créditeurs Divers	589 338	741 477
Sommes dues à l'Etat	315 107	574 103
Sommes dues aux organismes de prévoyance	50 658	44 676
Sommes diverses dues au personnel	153 344	63 346
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	3 578	4 643
Fournitures de biens et services	-	-
Divers autres créditeurs	66 651	54 709
Comptes de Régularisation	306 302	1 083 643
Comptes d'ajustement des opérations du hors bilan	17 124	2 324
Comptes d'écarts sur devises et titres	120 774	72 700
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	192	8 541
Charges à payer et produits constatés d'avance	114 781	220 686
Autres comptes de régularisation	53 431	779 392
TOTAL	10 588 610	6 180 084

(En milliers de dirhams)

PROVISIONS					
	Encours 2011	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 2012
Provisions, déduites de l'actif, sur :	4 113 733	541 073	432 799	-719	4 221 288
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	57 132	-	-	-	57 132
Créances sur la clientèle	2 891 084	482 640	388 755	-210	2 984 759
Agios réservés	13 587	-	-	-1 702	11 885
Titres de placement	18 362	1 050	18 962	-450	-
Titres de participation et emplois assimilés	1 124 439	57 383	24 552	1 628	1 158 898
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Titres d'investissements	9 129	-	530	15	8 614
Provisions inscrites au passif	216 164	161 335	24 185	-30	353 284
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	1 537	1 441	-	-695	2 283
Provisions pour risques et charges	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	160 724	137 000	-	0	297 724
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges (E.C)	53 903	22 894	24 185	664	53 276
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	4 329 897	702 408	456 984	-749	4 574 572

(En milliers de dirhams)

DETTES SUBORDONNÉES AU 31 DECEMBRE 2012					
Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur MAD)
MAD	1 000 000	1	4,20%	10 ans	1 000 000
MAD	150 000	1	5,95%	Perpétuel	150 000
MAD	850 000	1	4,50%	Perpétuel	850 000
MAD	950 000	1	4,45%	Perpétuel	950 000
MAD	50 000	1	5,30%	Perpétuel	50 000
EURO	70 000	11,1465	5,86%	Perpétuel	780 255
EURO	50 000	11,1465	5,90%	10 ans	557 325

(1) Cours Bank Al Maghrib au 31/12/2012

(2) Eventuellement indéterminée

(3) Se référer au contrat de dettes subordonnées

CAPITAUX PROPRES				
	Encours 2011	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 2012
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserve et primes liées au capital	8 731 499	30 235	1 425 000	10 186 734
Réserve légale	460 306	-	-	460 306
Autres réserves	4 789 775	30 235	-	4 820 010
Primes d'émission, de fusion et d'apport	3 481 418	-	1 425 000	4 906 418
Capital	1 719 634	-	74 999	1 794 633
Capital appelé	1 719 634	-	74 999	1 794 633
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires-Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	11	-9	-	2
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	544 762	-	-	713 067
TOTAL	10 995 906	30 226	1 499 999	12 694 436

(En milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE		
	2012	2011
Engagements de financement et de garantie donnés	19 020 962	20 503 061
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	1 563 839	1 232 366
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	1 563 839	1 232 366
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	8 691 504	10 790 353
Crédits documentaires import	2 888 581	2 073 670
Acceptations ou engagements de payer	855 591	362 359
Ouvertures de crédit confirmés	4 756 078	7 825 337
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	191 254	528 987
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 456 330	3 019 973
Crédits documentaires export confirmés	60 754	98 919
Acceptations ou engagements de payer	22 386	63 135
Garanties de crédits données	-	49 201
Autres cautions, avals et garanties données	2 373 190	2 808 718
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 309 289	5 460 369
Garanties de crédits données	-	-
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	4 355 420	3 949 061
Autres cautions et garanties données	1 953 869	1 511 308
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de financement et de garantie reçus	5 429 113	6 576 413
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 398 330	6 545 564
Garanties de crédits	1 955 360	1 706 275
Autres garanties reçues	3 442 970	4 839 289
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	30 783	30 849
Garanties de crédits	30 783	30 849
Autres garanties reçues	-	-

(En milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS SUR TITRES	
Engagements donnés	12 744
Titres achetés à réméré	-
Autres titres à livrer	12 744
Engagements reçus	15 815
Titres vendus à réméré	-
Autres titres à recevoir	15 815

(En milliers de dirhams)

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES

	Opérations de couverture 2012	2011	Autres opérations Succursale de Paris et TOS	
			2012	2011
Opérations de change à terme	26 536 416	36 064 344	5 717 124	4 851 348
Devises à recevoir	11 815 797	16 172 181	2 543 113	2 180 467
Devises à livrer	1 273 147	866 953	764 037	-
Dirhams à recevoir	11 963 193	17 144 748	2 085 410	2 424 173
Dirhams à livrer	1 484 279	1 880 462	324 564	246 708
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	19 344 501	10 853 617	1 402 294	2 208 804
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	1 791 815	2 443 338	1 298 702	1 666 220
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	17 136 743	8 408 790	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	415 943	1 489	103 592	542 584

(En milliers de dirhams)

VALEURS ET SURETES REÇUES ET DONNEES EN GARANTIE

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	93 111		
Autres titres	1 103 399		
Hypothèques	48 110 224		
Autres valeurs et sûretés réelles	112 954 510		
TOTAL	162 261 244		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature recus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 459 163		
Autres titres	6 814 230	BDT donnés en pension	
Hypothèques	-	Autres valeurs données en pension	
Autres valeurs et sûretés réelles	-		
TOTAL	15 273 393		

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE

	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans	Total
Actif						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	3 555 531	4 910 606	1 557 151	2 521 493	296 892	12 841 673
Créances sur la clientèle	5 583 145	10 175 972	5 496 746	36 826 882	22 559 244	80 641 989
Titres de créance	35 563 383	662 339	249 971	459 004	1 618 760	38 553 457
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
TOTAL	44 702 059	15 748 917	7 303 868	39 807 379	24 474 896	132 037 119
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	4 560 407	3 984 207	9 925 112	5 015 313	2 595 182	26 080 221
Dettes envers la clientèle	3 836 409	4 317 784	9 809 374	6 209 166	498 658	24 671 391
Titres de créance émis	430 000	2 659 000	4 586 400	2 280 300	-	9 955 700
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	1 557 325	1 557 325
TOTAL	8 826 816	10 960 991	24 320 886	13 504 779	4 651 165	62 264 637

(En milliers de dirhams)

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE AU 31 DECEMBRE 2012

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 5% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
27	30 055 283	34 059 060	8 769 930	1 721 181

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE

	2012
ACTIF	25 816 023
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	142 689
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	13 980 068
Créances sur la clientèle	6 583 719
Titres de transaction et de placement et d'investissement	1 155 162
Autres actifs	146 023
Titres de participation et emplois assimilés	3 607 790
Créances subordonnées	197 293
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-
Immobilisations incorporelles et corporelles	3 279
PASSIF	23 242 828
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	20 577 386
Dépôts de la clientèle	1 248 374
Titres de créance émis	-
Autres passifs	79 488
Dettes Subordonnées	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	1 337 580
HORS BILAN	5 950 689
Engagements donnés	5 758 962
Engagements reçus	191 727

(En milliers de dirhams)

MARGE D'INTERÊT

	2012	2011
Intérêts perçus	5 642 077	5 154 842
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	538 752	504 831
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 766 212	4 387 594
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	337 113	262 417
Intérêts servis	2 912 738	2 691 972
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	987 025	638 910
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	1 595 221	1 800 163
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	330 492	252 899

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

	2012	2011
Titres de participation	11 930	5 356
Participations dans les entreprises liées	450 780	237 382
Titres de l'activité de portefeuille	-	-
Emplois assimilés	70 693	50 512
TOTAL	533 403	293 250

(En milliers de dirhams)

COMMISSIONS

	2012	2011
Commissions perçues	868 340	781 742
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	301 988	274 394
Sur opérations de change	185 076	131 171
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	36 462	42 925
Sur produits dérivés	-	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	14 803	18 853
Sur moyens de paiement	287 345	277 152
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	36 542	30 681
Sur autres prestations de service	6 124	6 566
Commissions versées	200 118	166 631
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	-	-
Sur opérations de change	110 232	61 019
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	2 807	6 597
Sur produits dérivés	-	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	8 914	9 177
Sur moyens de paiement	42 948	39 302
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	-	-
Sur autres prestations de service	35 217	50 536

(En milliers de dirhams)

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE

	2012	2011
Produits	1 145 821	1 563 780
Gains sur les titres de transaction	638 147	761 540
Plus-value de cession sur titres de placement	45 186	52 094
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	18 962	261
Gains sur les produits dérivés	77 043	321 584
Gains sur les opérations de change	366 483	428 301
Charges	306 143	703 632
Pertes sur les titres de transaction	38 745	74 716
Moins-value de cession sur titres de placement	-	-
Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	1 050	23 721
Pertes sur les produits dérivés	78 799	320 995
Pertes sur opérations de change	187 549	284 200
Résultat	839 678	860 148

(En milliers de dirhams)

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

	2012	2011
Charges du personnel	1 330 648	1 280 600
Impôts et taxes	55 827	58 572
Charges externes	1 088 930	1 042 987
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	305 316	253 880

(En milliers de dirhams)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

	2012	2011
Produits et charges		
Autres produits et charges bancaires	645 111	656 816
Autres produits bancaires	1 399 825	1 647 838
Autres charges bancaires	754 714	991 022
Produits et charges d'exploitation non bancaire	62 490	10 279
Produits d'exploitation non bancaire	113 646	64 454
Charges d'exploitation non bancaire	51 156	54 175
Autres charges		
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	988 511	882 557
Autres produits		
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	443 279	283 116
Charges non courantes	387 058	-

(En milliers de dirhams)

“Après avoir reçu un avis de vérification de la comptabilité de la BMCE BANK le 12 Janvier 2010, notre établissement a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'année 2010, achevé en Décembre 2010, au titre des exercices 2006 à 2009 inclus. Ce contrôle fiscal a porté sur l'Impôt sur les Sociétés (IS), l'Impôt Général sur les Revenus (IGR) et la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA).

- En date du 16 Décembre 2010, la BMCE BANK a reçu la première notification de chefs de redressement relative aux quatre exercices contrôlés à laquelle la banque a adressé une réponse le 16 Janvier 2011.

- Le 1er Mars 2011, la BMCE BANK a reçu la deuxième lettre de notification et a confirmé ainsi en date du 30 Mars 2011 son pourvoi devant la commission locale de taxation et ce en application des dispositions légales en vigueur en matière de procédure contradictoire de rectification des impositions.

- En date du 28 Septembre 2012, un protocole d'accord a été signé avec l'administration fiscale pour clôturer la mission de contrôle fiscal de BMCE BANK et mettre ainsi fin à la procédure contradictoire susmentionnée.

- le règlement des droits complémentaires relatifs à ce contrôle a donné lieu à la constatation d'une charge non courante de KMAD 387.058 au titre de l'exercice 2012.”

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE AU 31 DECEMBRE 2012

	MAROC
Produit Net Bancaire	4 512 134
Résultat Brut d'Exploitation	1 753 322
Résultat Avant Impôt	855 823

(En milliers de dirhams)

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

	Montant
I- Résultat Net Comptable	
Bénéfice net	713 067
Perte nette	
II- Réintégration fiscales	583 754
1- Courantes	177 977
Dons et subventions	1 516
Cadeaux	5 037
Charges non déductibles	12 725
Primes de jouets	1 372
Amortissement voitures non déductibles	7 258
Contribution à la cohésion sociale	13 069
Provisions pour risques généraux	137 000
2- Non courantes	405 777
Charges IS contrôle fiscale	178 250
Impôts sur les sociétés	227 527
III- Déductions fiscales	597 682
1- Courantes	597 682
Dividendes	450 780
Reprise sur provisions pour risques généraux	
Reprise provision rejetée contrôle fiscal	146 902
2- Non courantes	-
VI- Résultat net fiscal	699 139
Impôts sur les sociétés	227 527
VI- Résultat net	713 067
Reprise sur provisions pour investissements	<i>(En milliers de dirhams)</i>

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS

	Montant
I. Détermination du résultat	
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	(+ ou -) 1 327 652
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+ 177 977)
. Déductions fiscales sur opérations courantes	(- 597 682)
. Résultat courant théoriquement imposable	(=) 907 947
. Impôt théorique sur résultat courant	(- 335 940)
. Résultat courant après impôts	(=) 991 712
II. Indications du régime fiscal et des avantages octroyés par les codes des investissements ou par des dispositions légales spécifiques	<i>(En milliers de dirhams)</i>

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Nature	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Declarations T.V.A de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. T.V.A. Facturée	84 853	515 540	521 808	78 583
B. T.V.A. Récupérable	84 304	322 276	331 292	74 878
* Sur charges	74 579	272 308	275 272	71 615
* Sur immobilisations	9 725	49 557	56 019	3 263
T.V.A = (A - B)	549	193 674	190 517	3 705

(En milliers de dirhams)

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2012

Montant du capital : 1 794 633 900

Montant du capital social souscrit non appelé : -

Valeur nominale des titres : 10,00

Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue (%)	Pourcentage des droits de vote (%)
		31 déc 2011	31 déc 2012		
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS					
RMA WATANYA*	67 Avenue des FAR - Casablanca	48 243 598	50 514 064	28,15%	28,15%
S.F.C.M	239 Bd Mohamed V - Casablanca	907 204	907 205	0,51%	0,51%
FINANCE.COM	69 Avenue des FAR - Casablanca	15 876 302	14 294 621	7,97%	7,97%
C.I.M.R	100 Bd. Abdelmoumen - Casablanca	7 414 504	7 348 804	4,09%	4,09%
MAMDA/MCMA	16 Rue Abou Inane - Rabat	8 757 194	9 220 533	5,14%	5,14%
LE GROUPE CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION**	Espace Les palmiers, Angle avenues MehdiBenbarka et Annakhil Hay Riad -Rabat	14 923 852	15 186 872	8,46%	8,46%
Personnel BMCE		2 789 567	2 755 420	1,54%	1,54%
SBVC et DIVERS		26 284 057	27 572 709	15,36%	15,36%
B - ACTIONNAIRES ETRANGERS					
BANCO ESPIRITO SANTO/ FUNDO PENSOES BESCL	Avenida da libertad 195 1250-142 Lisbonne	4 004 020			
BANCO ESPIRITO SANTO	Avenida da libertad 195 1250-142 Lisbonne	397 220			
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL		42 365 802	47 029 054	26,21%	26,21%
CAJA DE AHORROS DEL MEDITERRANEO, ALICANTE	Rue San Fernando,40, 03001 Alicante	70			
BES VIDA COMPAHNNIA DE SEGUROS SA			4 634 108	2,58%	2,58%
TOTAL		171 963 390	179 463 390	100%	100%

* Hors OPCVM dédiés de RMA WATANYA

(En milliers de dirhams)

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
Décision de mai 2012			
Report à nouveau		2 Réserves légales	-
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	515 890
Résultats net de l'exercice	544 762	Autres affectations	28 874
Prélèvement sur les bénéfices			
Autres prélèvements			
TOTAL	544 764	TOTAL B	544 764

(En milliers de dirhams)

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2010
Capitaux Propres et Assimilés	17 111 881	15 411 554	15 384 275
Opérations et Résultats de l'Exercice	-	-	-
1- Produit net bancaire	4 591 117	4 063 507	3 951 016
2- Résultat avant impôts	940 595	838 306	797 589
3- Impôts sur les résultats	227 527	293 544	275 848
4- Bénéfices distribués	515 890	508 390	476 264
5- Résultats non distribués	-	-	-
Résultat par Titre (en dirhams)	-	-	-
Résultat net par action ou part sociale			
Bénéfice distribué par action ou part sociale	3	3	3
Personnel	-	-	-
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	1 330 648	1 280 600	1 138 339
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4 894	4 941	5 027

(En milliers de dirhams)

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS**I. DATATION**

. Date de clôture (1)	31 décembre 2012
. Date d'établissement des états de synthèse (2)	22 mars 2013
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II. Evénements nés postérieurement à la clôture de l'exercice non rattachables à cet exercice et connus avant la 1^{ère} communication externe des états de synthèse

Dates	Indications des événements
. Favorables	N E A N T
. Défavorables	

EFFECTIFS

	2012	2011
Effectifs rémunérés	4 894	4 941
Effectifs utilisés	4 894	4 941
Effectifs équivalent plein temps	4 894	4 941
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	-	-
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	-	-
Cadres (équivalent plein temps)	2 787	2 662
Employés (équivalent plein temps)	2 107	2 279
Dont effectifs employés à l'étranger		

(En milliers de dirhams)

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES AVEC DEPOTS

	Nombre de comptes		Montants	
	2012	2011	2012	2011
Titres dont l'établissement est dépositaire	10 370	11 725	165 093 849	174 000 000
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	64	63	66 652 000	67 000 000
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

(En milliers de dirhams)

RESEAU

	2012	2011
Guichets permanents	627	620
Guichets périodiques	-	-
Guichets automatiques de banque	665	657
Succursales et agences à l'étranger	1	1
Bureaux de représentation à l'étranger	28	28

(En nombre)

COMPTES DE LA CLIENTELE

	2012	2011
Comptes courants	75 910	75 065
Comptes chèques, hors MRE	249 759	255 729
Comptes MRE	1 044 664	1 012 124
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	875 620	823 571
Comptes à terme	11 252	12 366
Bons de caisse	1 701	2 525
Autres comptes de dépôts	-	-

(En nombre)

Sont assortis de la mention Néant, pour l'exercice 2012, les états suivants :

- ◆ Etat des dérogations ;
- ◆ Etat des changements de méthodes ;
- ◆ Immobilisations données en crédit bail, en location avec option d'achat et en location simple ;
- ◆ Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garanties.
- ◆ Dotation et événement postérieurs

Bilan

Activité Maroc

AU 31 DÉCEMBRE 2012

ACTIF		
	2012	2011
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 741 157	1 710 799
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	20 345 853	19 191 251
. A vue	3 141 022	1 901 140
. A terme	17 204 831	17 290 111
Créances sur la clientèle	95 943 171	85 722 061
. Crédits de trésorerie et à la consommation	34 218 542	27 681 490
. Crédits à l'équipement	15 063 257	14 785 848
. Crédits immobiliers	30 849 950	28 140 075
. Autres crédits	15 811 422	15 114 648
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	33 369 253	30 961 004
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 761 674	7 421 794
. Autres titres de créance	7 759 401	1 306 173
. Titres de propriété	19 848 178	22 233 037
Autres actifs	2 666 195	2 208 576
Titres d'investissement	4 491 447	1 336 251
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	722 554	674 432
. Autres titres de créances	3 768 893	661 819
Titres de participation et emplois assimilés	5 509 243	4 850 215
Créances subordonnées	201 984	201 314
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations incorporelles	445 209	477 561
Immobilisations corporelles	2 105 348	2 087 157
TOTAL DE L'ACTIF	168 818 860	148 746 189

(En milliers de dirhams)

PASSIF		
	2012	2011
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	28 893 329	20 286 936
. A vue	275 040	625 024
. A terme	28 618 289	19 661 912
Dépôts de la clientèle	101 778 273	100 259 257
. Comptes à vue créditeurs	54 938 933	50 801 303
. Comptes d'épargne	17 227 957	16 290 784
. Dépôts à terme	24 438 360	29 037 996
. Autres comptes créditeurs	5 173 023	4 129 174
Titres de créance émis	10 061 865	7 367 071
. Titres de créance négociables	10 061 865	7 367 071
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	11 349 753	5 873 945
Provisions pour risques et charges	335 248	195 006
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	4 417 445	4 415 648
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	9 559 804	8 105 924
Capital	1 794 634	1 719 634
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	2	11
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	628 507	522 757
TOTAL DU PASSIF	168 818 860	148 746 189

(En milliers de dirhams)

HORS BILAN		
	2012	2011
Engagements Donnés	18 831 765	20 978 044
Engagements de financement donnés en faveur d'établissement de crédit et assimilés	1 563 839	1 232 366
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	8 691 504	10 790 353
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 326 406	2 970 772
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 245 139	5 396 822
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	4 877	587 731
Engagement Reçus	5 245 645	6 542 355
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	5 206 603	6 458 235
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	30 783	30 849
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	8 259	53 271

(En milliers de dirhams)

Compte de Produits et Charges Activité Maroc

AU 31 DÉCEMBRE 2012

	2012	2011
Produits d'exploitation bancaire	8 008 986	7 396 970
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	485 507	394 856
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	4 719 552	4 357 218
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	327 566	253 504
Produits sur titres de propriété	527 325	292 017
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Commissions sur prestations de service	681 477	648 783
Autres produits bancaires	1 267 559	1 450 592
Charges d'exploitation bancaire	3 496 852	3 427 267
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	916 151	588 047
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 592 233	1 792 028
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	330 492	252 899
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Autres charges bancaires	657 976	794 293
Produit net bancaire	4 512 134	3 969 703
Produits d'exploitation non bancaire	110 757	64 454
Charges d'exploitation non bancaire	51 156	54 175
Charges générales d'exploitation	2 775 138	2 630 886
Charges du personnel	1 327 725	1 277 946
Impôts et taxes	55 827	58 572
Charges externes	1 087 381	1 041 880
Autres charges générales d'exploitation	405	172
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	303 800	252 316
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	965 004	815 859
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	479 239	428 215
Pertes sur créances irrécouvrables	287 142	45 446
Autres dotations aux provisions	198 623	342 198
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	411 288	282 850
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	388 755	156 915
Récupérations sur créances amorties	5 253	13 967
Autres reprises de provisions	17 280	111 968
Résultat courant	1 242 881	816 087
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	387 058	-
Résultat avant impôts sur les résultats	855 825	816 087
Impôts sur les résultats	227 316	293 330
Résultat net de l'exercice	628 507	522 757

(En milliers de dirhams)

Etat des Soldes de Gestion

Activité Maroc

AU 31 DÉCEMBRE 2012

TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

	2012	2011
+ Intérêts et produits assimilés	5 532 625	5 005 578
- Intérêts et charges assimilées	2 838 876	2 632 974
Marge d'intérêts	2 693 749	2 372 604
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Commissions perçues	866 424	779 755
- Commissions servies	199 722	165 753
Marge sur commissions	666 702	614 002
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	599 402	687 742
+ Résultat des opérations sur titres de placement	51 752	28 634
+ Résultat des opérations de change	141 019	128 613
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	11 655	13 897
Résultat des opérations de marché	803 828	858 886
+ Divers autres produits bancaires	527 325	292 017
- Divers autres charges bancaires	179 470	167 807
Produit net bancaire	4 512 134	3 969 702
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-83	-99 898
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	65 733	61 333
- Autres charges d'exploitation non bancaire	49 324	52 739
- Charges générales d'exploitation	2 775 138	2 630 887
Résultat brut d'exploitation	1 753 322	1 247 511
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-372 373	-302 779
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-138 068	-128 645
Résultat courant	1 242 881	816 087
Résultat non courant	-387 058	-
- Impôts sur les résultats	227 316	293 330
Résultat net de l'exercice	628 507	522 757

(En milliers de dirhams)

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	2012	2011
+ Résultat net de l'exercice	628 507	522 757
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	303 800	252 316
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	57 383	156 049
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	14 108	54 467
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	4 252	4 240
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	1 973
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	45 024	3 120
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	1 832	1 436
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ Capacité d'autofinancement	928 138	872 703
- Bénéfices distribués	515 890	508 390
+ Autofinancement	412 248	364 313

(En milliers de dirhams)

**Réseau de BMCE Bank
à l'International**

**Filiales du Groupe
BMCE Bank**

Réseau de BMCE Bank à l'International

FRANCE

Marseille

20, Bd. Dugommier - 13 001 - Marseille
Tél. : 00 334 91 64 04 31
Fax : 00 334 91 64 88 47

Montpellier

59, Cours Gambetta
34 000 - Montpellier
Tél. : 00 334 67 58 06 18
Fax : 00 334 67 58 58 06

Lille

48, Bd. De la liberté - 59 800 - Lille
Tél. : 00 333 20 40 12 00
Fax : 00 333 20 12 98 08

Lyon

1, Rue Carry - 69 003 - Lyon
Tél. : 00 334 72 34 38 07
Fax : 00 334 78 54 24 04

Strasbourg

13, Av. Du Général de Gaulle
67 000 - Strasbourg
Tél. : 00 333 88 61 00 18
Fax : 00 333 88 61 45 73

Bordeaux

35, Av. Charles de Gaulle
33 200 - Bordeaux
Tél. : 00 335 56 02 62 60
Fax : 00 335 56 17 09 52

Toulouse

64, Bis avenue Jean Rieux - 31500
Toulouse
Tél. : 00 335 61 20 08 79
Fax : 00 335 61 20 06 92

Orléans

6-8 Place de l'indien
45 100 - Orléans
Tél. : 00 332 38 25 31 90
Fax : 00 332 38 25 31 99

Asnières

43, Rue pierre brosolette
92 600 - Asnières
Tél. : 00 331 46 13 43 40
Fax : 00 331 46 13 43 44

Mantes-la-jolie

34, Bd du Maréchal Juin
78 200 - Mantes-la-jolie.
Tél. : 00 331 39 29 25 30
Fax : 00 331 39 29 25 40

Dijon

64 Bis, Avenue du Drapeau
21 000 - Dijon
Tél. : 00 333 80 60 59 00
Fax : 00 333 80 60 59 01

Paris

175 Bis, Avenue de Clichy
75 017 - Paris
Tél. : 00 33 (0) 144 69 96 70 à 78

ESPAGNE

Madrid

Plaza Cataluña, nº.1 - 28002 - Madrid
Tél. : 00 3491 564 58 34 / 564 57 63
Fax : 00 3491 564 59 11

Barcelone

Calle Tarragona , 129
08014 - Barcelona
Tél. : 00 3493 325 17 50
Fax : 00 3493 423 26 05

Valence

Calle Alfonso Magnanima nº3 (esquina
Calle la paz) 46003 - Valencia
Tél. : 00 3496 353 44 41
Fax : 00 3496 394 24 39

Almería

CL. Lentisco, 27 local 5
Cortijo Grande
04007 - Almería
Tél. : 00 3495 028 23 28

Murcia

Calle Bolos, 6 bajo 2
30 005 - Murcia
Tél. : 00 3496 829 06 73

ITALIE

Milan

Viale Nazario Sauro,5 - cap 20124
Milano
Tél. : 00 39 02 89 28 17 00
Fax : 00 39 02 89 69 16 28

Bologna

Viale Pietro Pietramellara, 35
40121 - Bologna
Tél. : 00 39 05 12 49 824
Fax : 00 39 02 89 69 16 283

Torino

Plazza della Repubblica, 19
10152 Torino
Tél. : 00 39 01 14 36 77 89
Fax : 00 39 02 89 69 16 28

Padova

Corsa del Popolo, 1
35131 - Padova
Tél. : 00 39 04 97 80 03 01
Fax : 00 39 02 89 69 16 28

Rome

Tél. : 00 39 05 12 49 824
Fax : 00 39 02 89 69 16 28

ROYAUME - UNI

Londres

26 Upper Brook Street - Mayfair,
London W1K7QE
Tél. : 00 4420 75 18 82 50/53
Fax : 00 4420 76 29 05 96

EMIRATS ARABES UNIS

Délégation BMCE Bank aux Emirats Arabes Unis

Moroccan Embassy - P.O. Box 4066 -
Abu Dhabi
Tél. : 00 971 24 434 328
Fax : 00 971 24 43 64 42

ALLEMAGNE

Agence de Services Financiers Frankfurt

Baseler str 35-37
60 329 Frankfurt
Tél. : 00 49 69 27 40 34 40
Fax : 00 49 69 27 40 34 44

Agence de services financiers düsseldorf

Eller str 104 - 40227 Düsseldorf
Tél. : 00 49211 8 63 98 64
Fax : 00 49211 8 63 98 70

CHINE

Bureau de représentation de Pekin

Henderson Center, Tower One,
Units 1202/1203/1204
18, Jian Guo Men Nei Avenue
100 005 Beijing, PR China
Tél. : 00 8610 65 18 23 63
Fax : 00 8610 65 18 23 53

Filiales du Groupe BMCE Bank

BMCE CAPITAL

PRESIDENT DU DIRECTOIRE
M. Khalid NASR
OBJET
Banque d'Affaires
SIEGE SOCIAL
Tour BMCE, rond point Hassan II,
20 039 Casablanca
TEL : 0522 49 89 78
FAX : 0522 22 47 41/48
SITE INTERNET
www.bmcecapital.com

SECRETAIRE GENERAL
M. Mohamed IDRISSE
TEL : 0522 46 20 01
FAX : 0522 22 47 48

BMCE CAPITAL BOURSE

PRESIDENT DU DIRECTOIRE
M. Anas MIKOU
OBJET
Société de Bourse
SIEGE SOCIAL
Tour BMCE, rond point Hassan II,
20 039 Casablanca
TEL : 0522 49 89 01
FAX : 0522 48 10 07
SITE INTERNET
www.bmcecapital.com

BMCE CAPITAL GESTION

DIRECTEUR GENERAL
M. Amine AMOR
OBJET
Société de Gestion d'Actifs
SIÈGE SOCIAL
Tour BMCE, rond point Hassan II,
20 039 Casablanca
TÉL : 0520 36 43 00
FAX : 0522 47 10 97
SITE INTERNET
www.bmcecapital.com

MAGHREBAIL

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
M. Azeddine GUESSOUS
OBJET
Société de leasing
SIÈGE SOCIAL
45, Bd Moulay Youssef,
20 000 Casablanca
TEL : 0522 48 65 00
FAX : 0522 27 44 18
SITE INTERNET
www.maghrebail.co.ma

BMCE CAPITAL GESTION PRIVÉE

DIRECTEUR GENERAL
Mme. Meryem BOUAZZAOU
OBJET
Société de gestion de patrimoine
SIEGE SOCIAL
Tour BMCE, rond point Hassan II,
20 039 Casablanca
TEL : 0522 49 89 78
FAX : 0522 48 13 77
SITE INTERNET
www.bmcecapital.com

BMCE CAPITAL CONSEIL

PRESIDENT DU DIRECTOIRE
M. Mehdi Jalil DRAFATE
OBJET
Conseil Financier
TEL : 0522 42 91 00
FAX : 0522 43 00 21
SITE INTERNET
www.bmcecapital.com

BMCE BANK INTERNATIONAL UK/ FRANCE

DIRECTEUR GÉNÉRAL
M. Mohammed Afrine
SIÈGE À LONDRES
26 Upper Brook St
Mayfair
London W1K 7QE Royaume Uni
Tél.: 00 44 207 429 55 50
Fax : 00 4 207 248 85 95
SIÈGE EN FRANCE
33/41 Rue Cambon 75 001 Paris -
France
TEL : 00 33 1 70 36 94 00
FAX : 00 33 1 70 36 94 37
SITE INTERNET
www.bmce-intl.co.uk

BMCE INTERNATIONAL MADRID

DIRECTEUR GÉNÉRAL
M. Radi Hamudeh
SIÈGE
Celle Serrano, N°59 28 006 Madrid -
Espagne
TEL : 00 34 915 75 68 00
FAX : 00 34 914 31 63 10
SITE INTERNET
www.bmce-intl.com

RM EXPERTS

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
M. Mamoun BELGHITI
OBJET
Société de Recouvrement
SIEGE SOCIAL
Lotissement Zénith Millenium - Immeuble 2 bis
3^{ème} étage - Sidi Maârouf
Casablanca
TEL : 05 22 20 42 91 78 / 79
FAX : 05 22 58 09 87

SALAFIN

PRESIDENT DU DIRECTOIRE
M. Amine BOUABID
OBJET
Société de Crédit à la
Consommation
SIEGE SOCIAL
Zenith Millenium
Immeuble 8, Sidi Maârouf
Casablanca
TEL : 0522 97 44 55
FAX : 0522 97 44 77
SITE INTERNET
www.salafin.com

MAROC FACTORING

PRESIDENTE DU DIRECTOIRE
Mme. Salma TAZI
OBJET
Société de Factoring
SIEGE SOCIAL
Bd. Moulay Youssef, n° 63,
résidence Adriana, 1^{er} étage
TEL : 0520 42 76 32/37
FAX : 0522 20 62 77
SITE INTERNET
www.maroc-factoring.co.ma

Historique

- 2012**
 - Augmentation de capital de BMCE Bank de l'ordre de 1,5 milliard de DH au profit des actionnaires de référence
 - Montée dans le capital du Groupe Bank of Africa pour atteindre 65%
 - Obtention de BMCE Bank, pour la deuxième année consécutive, du label « BMCE Bank – Entreprise Sans Tabac » niveau Or, décerné par l'association Lalla Salma de lutte contre le cancer
 - BMCE Bank élue « Socially Responsible Bank of the Year » par The African Awards « Best Trade Finance Bank in Morocco » par le magazine Global Trade Review
 - BMCE Bank primée « Top Performers RSE Maroc » décerné par Vigeo pour sa stratégie environnementale et son engagement sociétal
- 2011**
 - Montée dans le capital du Groupe Bank of Africa pour atteindre 59,39%
 - Renforcement de la participation de BMCE Bank dans le capital de Maghrebail à 51% et Locasom à 89,5%
 - BMCE Bank élue pour la 2^{ème} fois en 2011 « Best Bank in Morocco » par le magazine britannique EMEA FINANCE
 - Première banque au Maroc et dans la région MENA à obtenir la certification ISO 14001 pour l'environnement
- 2010**
 - Entrée du Groupe CDG dans le capital de BMCE Bank à hauteur de 8%
 - Augmentation de capital réservée au Groupe Crédit Mutuel-CIC, à travers sa société Holding BFCM, de DH 2,5 milliards, prime d'émission comprise
 - Lancement de la première tranche d'augmentation de capital réservée au personnel du Groupe BMCE Bank, d'un montant de 500 MDH, prime d'émission comprise sur une enveloppe globale de DH 1 milliard
 - Prise de Contrôle de Bank of Africa, suite à la montée de BMCE Bank dans son capital à 55,8%
 - Renforcement de la participation de BMCE Bank dans Maghrebail de 35,9% à 51%
- 2009**
 - Renforcement de la participation de CIC dans le capital de BMCE Bank, à travers sa holding BFCM, de 15,05% à 19,94%
 - Emission d'une dette subordonnée perpétuelle de 1 milliard de DH sur le marché local
- 2008**
 - Acquisition d'une part additionnelle de 5% par le CIC dans le capital de BMCE Bank, portant sa participation à 15,04%
 - Lancement d'un emprunt subordonné perpétuel de Eur 70 millions conclu avec la SFI
 - Lancement d'un emprunt subordonné de Eur 50 millions auprès de la Proparco
 - Emission d'un emprunt subordonné de DH 1 milliard
 - Réduction de la valeur nominale de BMCE Bank de DH 100 à DH 10
 - Renforcement de la participation de la Banque dans le capital de Bank of Africa de 35% à 42,5%
 - Transfert de la participation de CIC dans le capital de BMCE Bank, à sa holding, La Banque Fédérative du Crédit Mutuel
- 2007**
 - Entrée de la Caja Mediterraneo dans le capital de la Banque à hauteur de 5% aux termes d'un partenariat stratégique
 - Alliance entre les Groupes BMCE Bank et AFH/Bank of Africa, BMCE Bank devenant l'actionnaire bancaire de référence du Groupe Bank of Africa à travers une participation à hauteur de 35% du capital
 - Démarrage des Activités de MédiCapital Bank, filiale du Groupe BMCE Bank basée à Londres
 - Obtention par BMCE Bank du 1^{er} prix Ressources Humaines attribué par l'Association des Gestionnaires et Formateurs des ressources humaines (AGEF).
 - 1^{er} Prix de la Communication Financière décerné pour la 2^{ème} année consécutive par la Société Marocaine des Analystes Financiers à BMCE Bank en tant que première société cotée et premier banquier, toutes catégories confondues
- 2006**
 - Obtention du rating «Investment Grade» sur les dépôts bancaires en DH, attribué par l'agence de rating internationale Moody's
 - Certification ISO 9001 des activités de Financement de Projet et de Recouvrement
 - Obtention du titre «Bank of the Year - Morocco», pour la 5^{ème} fois depuis 2000 et la 3^{ème} année consécutive, décerné par The Banker Magazine
 - Inauguration d'Axis Capital, banque d'affaires en Tunisie
 - Obtention par la Fondation BMCE Bank du Prix d'Excellence pour le Développement Durable, décerné par la Fondation Maroc-Suisse
- 2005**
 - Nouvelle identité visuelle enrichie pour BMCE Bank dans le cadre de la célébration du 10^{ème} anniversaire de sa privatisation
 - Lancement du programme d'ouverture de 50 agences par an
 - Signature d'une convention avec la BEI pour la mise en place d'une ligne de financement de 30 millions d'euros sans garantie souveraine
 - Lancement de la 2^{ème} OPV réservée aux salariés du Groupe BMCE Bank
 - Lancement de la 2^{ème} tranche de l'emprunt obligataire subordonné de 500 millions de dirhams
 - Titre «Bank of the Year - Morocco» décerné à BMCE Bank par The Banker Magazine
- 2004**
 - Prise de participation du CIC à hauteur de 10% du capital de BMCE Bank
 - 1^{ère} entreprise non européenne ayant fait l'objet d'un rating social au Maroc
 - Titre «Bank of the Year - Morocco» décerné à BMCE Bank par The Banker Magazine
- 2003**
 - Lancement du projet d'entreprise CAP CLIENT
 - Lancement d'une OPV réservée au personnel portant sur 4,72% du capital de la Banque
 - Lancement d'un emprunt obligataire subordonné de 500 millions de dirhams
 - Inauguration de BMCE Capital Dakar
- 2002**
 - Entrée en vigueur d'une nouvelle organisation centrée sur le client
 - Certification ISO 9001 pour l'ensemble des activités de gestion des transactions Titres
 - Changement du statut de l'agence de Tanger Zone Franche qui devient une banque offshore
 - Programme de rachat de 1,5 millions d'actions BMCE, représentant 9,45% du capital social
- 2001**
 - Ouverture du Bureau de Barcelone
 - Certification ISO 9001 pour le système de management de la qualité mis en place pour les activités étranger et monétique
 - Titre «Bank of the Year - Morocco» décerné à BMCE Bank par The Banker Magazine
- 2000**
 - Ouverture des Bureaux de Représentation de Londres et de Pékin
 - Création du Holding Finance.Com
 - Titre «Bank of the Year - Morocco» décerné à BMCE Bank par The Banker Magazine
- 1999**
 - Prise de participation dans le capital d'AL WATANIYA donnant naissance à un pôle leader dans l'assurance
 - Acquisition par le Groupe BMCE de 20% du capital du premier opérateur privé de Télécoms, MEDITELECOM
- 1998**
 - Création de BMCE CAPITAL, la banque d'affaires du Groupe
- 1997**
 - Création de SALAFIN, la société de crédit à la consommation
- 1996**
 - Lancement sur les marchés financiers internationaux d'une opération inédite d'émission de 60 millions de dollars d'actions GDRs
- 1995**
 - Privatisation de la Banque
- 1994**
 - Création des premières entités des marchés des capitaux de BMCE Bank : MIT et MARFIN
- 1989**
 - Ouverture de BMCE International à Madrid
- 1988**
 - Création de Maroc Factoring, société d'affacturage
- 1975**
 - Introduction en bourse
- 1972**
 - BMCE, première banque marocaine à s'installer à l'étranger en ouvrant une agence à Paris
- 1965**
 - Ouverture de l'agence Tanger Zone Franche
- 1959**
 - Création de la BMCE par les Pouvoirs Publics

BMCE BANK

BP 20 039 Casa Principale
Tél : 05 22 20 04 92 / 96
Fax : 05 22 20 05 12
Capital : 1 794 633 900 dirhams
Swift : bmce ma mc
Télex : 21.931 - 24.004
Registre de Commerce : casa 27.129
CCP : Rabat 1030
CNSS : 10.2808.5
Numéro Identification Fiscale : 01085112
Patente : 35502790

Secrétariat Général - Communication Financière

Tél : 05 22 49 80 03 / 05 22 49 80 04
Fax : 05 22 26 49 65
E-mail : relationsinvestisseurs@bmcebank.co.ma

PORTAIL BMCE BANK

www.bmcebank.ma

SITE DU COMMERCE INTERNATIONAL

www.bmcetrade.com

PORTAIL BMCE CAPITAL

www.bmcecapital.com